

La Caisse d'Economie de
Notre-Dame - 20 avril 5
21 rue St Jean

LA REVUE COMMERCIALE

REVUE DES MARCHÉS DE LA FINANCE
DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

VOL. I.—No. 13

QUÉBEC, VENDREDI, 13 JUILLET

PRIX D'ABONNEMENT: \$1.50

NAZAIRE LEVASSEUR, Rédacteur-en-chef.

EMILE LASALLE, Propriétaire-Éditeur

Messieurs les
Marchands

UN MOT SEULEMENT!

Si vous n'aviez pas encore tenu nos Chaussures en magasin, nous croyons qu'il vous serait avantageux de le faire, car elles donnent satisfaction.

Leclerc & Fils

MANUFACTURIERS DE
CHAUSSURES
145, RUE N.-DAME DES ANGES
St-Roch, Québec.

Pianos par excellence
(DE LA MAISON NORDHEIMER, ÉTABLIE 1840)



PIANOS
Steinway, Haines, Chickering,
Everett, Nordheimer

Aussi les célèbres orgues ESTEY & KIMBALL
Toujours en main: PIANOS D'OCCASION, et
termes faciles

Accords et réparations de première classe.
J. CLIFFORD & CIE
SEULS AGENTS
741, RUE ST-LOUIS, QUÉBEC

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE
Farines, Grain, Lard, Poisson,
Huile, etc.

QUÉBEC
Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.

CAMPBELL

&

BRODIE

Ont toujours en mains un assortiment
complet de

CLAQUES
DES

Marques suivantes:

"JACQUES-CARTIER"
"GOODYEAR'S PATENT"
TORONTO"
"COLUMBIA"

Ecrivez sans faute
pour demander nos con-
ditions avant d'acheter
ailleurs.

75-77

Rue DALHOUSIE

QUÉBEC

**LA MAISON
GERVAIS, HUDON & CIE**

vient de déménager ses bureaux et
magasin au

No 177 RUE ST-JOSEPH
ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ
MAN, MASON & RUSCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses;

Laveuses

Coffres de Sureté,
Etc., Etc.

POUDRE

Champion

La meilleure pour
animaux

43 Primes rem-
portées

300 quarts COAL TAR

250 quarts HUILE NOIRE

900 qts HUILE DE CHARBON

A vendre à bon marché

Aussi:—LAMPES, LUSTRES, APPAREILS,
VERRES, ARGENTERIES, GRANITE et
POTERIES.

A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie
QUÉBEC.

EN DECHARGEMENT

ex-Btue "Silver Sea"

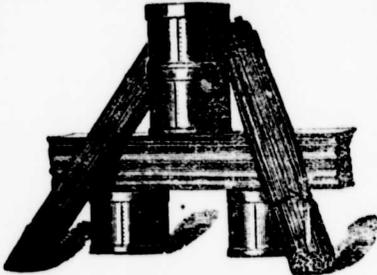
Venant directement des Barbades

400 tonnes
38 barriques
42 quarts

Melasse
1er choix
MARQUE "LEACOCK"

Naz. Turcotte & Cie
54-56-58 rue Dalhousie, Québec

N. F. BEDARD 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES MONTREAL



AGENT

pour la célèbre *canistère à lait Empire State*, les *presses et moules à fromage* de W. W. Chown & Cie, Belleville, Ont., et les *Moulius à plier les boîtes* ainsi que les fonds, couvercles et cercles manufacturés par Macpherson & Schell, d'Alexandria, Ont., et Geo. Neibergall & Co, de Staples, Ont.

Vous trouverez à mon entrepôt tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné tel que *Bassins à lait, Bouilloires, Pompes, Balances, Thermomètres, Lactomètres, Appareil Babcock, Couteur à beurre et à fromage, Extrait de Pressure, Parchemins, Scale-boards, etc.* **DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS.**

N. F. BEDARD, 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES, MONTREAL

**MARCHAND DE FROMAGE
A COMMISSION
et Négociant en toutes sortes de
Fournitures pour
FROMAGERIES et BEURRERIES**



Avant de faire choix d'un endroit pour aller y passer votre

Vacance d'Été

Vous trouverez fort utile d'aller prendre des renseignements sur le

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET LAC ST-JEAN



LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CÉLÈBRE SAGUENAY

SEULE VOIE FERREÉ qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux merveilleux endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chi-

ADIRONDACKS DU CANADA

Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrivent à

TADOUSSAC,

CACOUNA,

LA MALBAIE,

ET QUEBEC

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hotel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes. L'Hotel de l'Île à la Grande Décharge du lac Saint-Jean, l'endroit par excellence de la pêche à la ommanche, est une succursale de l'Hotel. S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY,

Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT,

Secrétaire et gérant.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co."

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

GAUVREAU, PELLETIER & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises, Françaises et Américaines

RUE ST-PIERRE, Québec

Nouvelles générales

La législature de Québec sera convoquée pour le 8 octobre prochain.

Le Sénat américain a voté le projet de tarif Wilson par 39 voix contre 34.

La peste fait des ravages terribles à Hong Kong. La situation ne peut se décrire.

Il ne se passe pas de jour que le tramway électrique à Montréal ne fasse des victimes.

La cause du gouvernement fédéral, contre Larkin, Connolly & Cie, a été remise au 4 septembre par la Cour d'Échiquier.

Les Chambres françaises ont ouvert au ministre des colonies un crédit extraordinaire de 1,800,000 francs pour la protection des intérêts français en Afrique.

La paroisse de Saint-Roch l'Acchigan, vient de voter à M. Médéric Saint-André un bonus de \$3,000 pour l'aider à reconstruire des moulins détruits dernièrement par un incendie.

Les trains circulent tous les jours sur le chemin de fer du Grand Nord entre Saint-Jérôme et Sainte-Julienne. On est à construire en ce moment une gare à Sainte-Julienne.

F. KIROUAC & FILS

MANUFACTURIERS DE
VERMICELLI ET MACARONI

Mah bands en gros de Farines de toutes les qualités depuis les plus hautes Patent aux farines les plus communes, en poches de toile ou coton, et en quarts. Aussi: Lard coupé court et désossé, Saïndoux en saux de la marque Frontena, Saïndoux, pur ou composé, en chandières de 2, 5, 10 et 20 lbs, Sel fin en sacs de 3, 5 et 56 lbs. Gruau granulé, standard et fin, Avoine roulée, Barley, Pois cuisants et bien nettoyés, Son, Gru, Pain de fin, Moulée d'avoine, Moulée de Blé d'Inde (corn feed), Blé d'Inde rond, Fèves blanches, avoine d'Ontario et de Québec, etc.

Nous faisons une spécialité des Farines fortes à l'usage des boulangers.

F. KIROUAC & FILS,
Coin des rues St Pierre et St André,
Basse-Tille, Québec.

Correspondance soignée.

Grains et Graines de Semence

MIL canadien et américain, TREFLE blanc, rouge et alskic, PLATRE A terre, LENTILLE, etc., etc., FARINES de toutes sortes.

0000 sacs de SEL de Liverpool attendus vers le milieu de mai prochain, premier arrivage de la saison.
Correspondance sollicitée.

A. Laroche

156-158, rue ST-PAUL, QUEBEC

AUX

ACHETEURS DE FARINES en lots ou chars

Demandez nos nouveaux prix, vous y trouverez votre profit.

D. E. Drolet

50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

J. - B. RENAUD & CIE

Grains et Graines de semence, Graines de Ml. Trèfles rouge, blanc, alskic, Mammoth, Vermont, etc., etc.
Blé, Orge, Pois, Avoine, Blé d'Inde à silos, di verses variétés.
Farines, Grains et Provisions.
Viandes fumées, etc., etc.

126 a 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

Oct. T. Poitras

Successeur de Drolet & Poitras

ETABLIS EN 1885

Farine, Grains, Produits et Provisions en gros.
Farines Forte à boulanger, Patent, Koller, Extra et Commune, de toutes qualités.
Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois écalés, Son, Gru.
Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.
Correspondance sollicitée.

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

THIBAudeau FRERES & C^{ie}

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

108. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUEBEC

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal.
Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

L'été de 1891 sera remarquable surtout par son caractère pluvieux de par le monde. Il y a beaucoup à craindre cette année pour la récolte des pommes de terre.

Une propriété située à l'encoignure des rues Saint-Eli et Saint-Roch, a été vendue \$1,750 vendredi, 6 juillet, par le shérif à M. A. Plamondon. Il y avait une hypothèque de \$3,000 sur la maison.

Le yacht anglais *Reitanid* a gagné la course à Glasgow contre le *Valkyrie*, yacht américain, la semaine dernière. Le *Valkyrie* a sombré dans une collision avec le *Satanita*.

Aussitôt après la cession du parlement fédéral, on commencera la construction d'un bureau de poste à Richmond; on y installera aussi les bureaux de la douane et du revenu de l'intérieur.

On sait que le gouvernement fédéral a demandé des soumissions pour la vente des Mille Isles. Les soumissions ont été reçues jusqu'à lundi, 2 juillet inclusivement. La plupart des soumissionnaires sont des Américains.

La compagnie d'éclairage électrique de Québec, qui contrôle le pouvoir d'eau de la chute Montmorency est à s'outiller dans le moment pour fournir la force motrice aux industriels de Québec qui en feront la demande.

Un décret récent en France institue une médaille d'honneur réservée aux préposés et sous-officiers des douanes qui se sont signalés par de longs et irréprochables services ou par des actes exceptionnels de courage dans l'exercice de leurs fonctions.

Adam et Eve se vêtirent avec des feuilles. S'il y avait au Paradis terrestre des *Victoria regias*, dont la feuille a sept pieds de diamètre, une seule aurait suffi à nos premiers parents. Celle du magnolia parasol de Ceylon, peut couvrir vingt personnes!

La ville de Victoriaville vient d'offrir à MM. Maheux et Dufresne, fabricants de cigares, un bonus de \$500 et une exemption de taxes pendant vingt ans pour les engager à aller se fixer dans les limites de la ville.

MM. Maheux & Dufresne sont déjà établis à Arthabaskaville.

Par décret récent, les femmes de la Nouvelle-Zélande jouissent du droit de vote. Elles viennent d'exercer ce droit à propos d'élections municipales. Sur 100,000, 90,000 ont voté. A Auckland, sur 6,600 femmes, 5,283 ont exercé le droit de suffrage; à Wellington, 7,280 ont voté; il n'y a eu que 1,100 abstentions. Dans une commune appelée Oehunga, c'est une femme qui a été élue maire.

La grève sur les chemins de fer américains a causé une crise dans le commerce des bananes à Toronto; il n'en est arrivé qu'un seul chargement dans une semaine. Les prix sont montés de 70c. à \$2.25. Les pommes de terre ont augmenté de un dollar le baril depuis la semaine dernière.

Le mouvement des voyageurs, à Québec est beaucoup plus considérable que l'an dernier.

Les recettes des bateaux de la compagnie du Richelieu indiquent, cette année, pour le mois de juin, \$17,000, au lieu de \$32,000, comme l'année dernière.

Le conseil de la municipalité de Israël, dans les Cantons de l'Est, a décidé, la semaine dernière, d'offrir un montant de \$10,000 à la compagnie de papier Dominion, si elle voulait ouvrir une manufacture dans la localité. La compagnie a accepté et les travaux vont commencer incessamment.

La misère est terrible, paraît-il, en Sicile. Des troupes de gens en haillons rôdent dans les campagnes, cherchant à tromper la faim en mangeant des herbes. Des femmes, portant des enfants à la figure émaciée, tombent d'inanition dans les rues. On redoute des troubles sérieux.

M. Ubalde Mazurette, mieux connu à Montréal sous le nom de Père Mazurette, est décédé, le 2 juillet, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 84 ans. Il était le fondateur d'un hospice pour les vieillards; il soutenait l'institution au moyen d'aumônes.

C'était un noble caractère, un philanthrope dans toute la force du terme. Paix à ses cendres et hommage à sa mémoire.

Le steamer *Haerston* venant de Sydney-nord, Cap Breton, avec un chargement de 3,400 tonnes de charbon, a touché fond la semaine dernière dans le chenal Sainte-Croix, en montant à Montréal, dans un endroit où les vaisseaux touchent souvent sur un fond de vase changeant constamment de niveau. Le steamer est complètement submergé.

Le Conseil de la Légion d'Honneur vient d'arrêter aux chiffres suivants les nominations qui pourront être faites du 1er juin au 1er décembre 1891: 8 grands officiers, dont 1 civil; 33 commandeurs, dont 7 civils; 140 officiers dont 28 civils; 824 chevaliers, dont 236 civils et 953 médailles des militaires.

Les grains de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest envoyés à l'exposition hibernale de San Francisco ont obtenu 100 points et la première médaille d'or.

Les brochures distribuées en abondance sur le terrain de l'exposition par la compagnie du Pacifique, ont fait une superbe annonce au Canada.

L'Exposition californienne a été fermée officiellement le 4 juillet courant.

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

Succède d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, dont ceux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre

QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRES

413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch

QUEBEC.

Spécialité : Cuir à sonnelle, Spanish, Eagle, Penotang, Braesbridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harma, Veau Français, S. F., Lyon, Bas & Fil, et M. M. et D. Kid Elastique.

Julien en chaussures

Un assortiment d'Empoignes, importées et toutes espèces de Fouritures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOULITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie Prop.
JOS. CLOUTIER Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

J. P. LEBEL

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.

Rue des Commissaires et
220 rue St-Paul, MONTREAL

TELEPHONE 1669

Singulier négoce.

On signale la présence, dans le département de la Somme, d'un commis voyageur anglais qui vient faire dans la région des achats de crapauds.

Ceux-ci, qui se sont vendus l'an dernier 8 francs le cent, valent aujourd'hui jusqu'à 3 francs la douzaine.

Les crapauds sont utilisés en Angleterre, dans les jardins, pour la destruction des limaces.

Les mines du Canada ont donné, l'an dernier, un peu moins que l'année précédente. Les métaux figurent dans le total pour la somme de \$4,581,696. Tous les autres produits extraits de la terre, — des mines ou des carrières, — comprenant même les briques, le pétrole, les eaux minérales, les pierres précieuses, l'amiante, le sel, les articles de poterie, les conduits d'eau, les tuiles, etc., — ont produit \$14,667,834. Total général, \$19,250,000.

Les chemins de fer de Londres rapportent en moyenne \$73,000 par mille, ceux de New-York, \$300,000.

Le service à New-York se fait plus rapidement qu'à Londres. A New-York, il ne faut que 12 ou 15 secondes pour laisser et prendre des voyageurs ; à Londres, il en faut 30.

Les quatre voies ferrées élevées de New-York transportent de 600 à 700 mille personnes par jour.

L'assemblée annuelle de la Compagnie du chemin de fer du Québec Central a eu lieu le 4 juin dernier à Londres. Les revenus du chemin en 1893-94 ont été de \$288,699 ou \$2,049 inférieurs à ceux de l'année précédente. Un dividende de 10 1/2 a été déclaré, et une somme de \$2,662 a été portée au fonds de réserve.

On pousse avec vigueur les travaux de l'embranchement de Tring au lac Mégantic ; l'embranchement sera terminé cet automne.

On prévoit, à coup sûr, une baisse notable dans les exportations de blé américain en Allemagne, par suite du traité de commerce récemment conclu entre l'Allemagne et la Russie et qui met celle-ci sur le même pied que les Etats-Unis au point de vue du tarif douanier. Or, la Russie à cette année une pléthore de blé qu'elle prendra certainement les moyens d'écouler quelque part aux meilleures conditions possibles. L'Allemagne ne peut s'approvisionner de céréales par voie plus directe que celle de la Russie.

A Ottawa, la semaine dernière, en faisant sauter le bouchon d'une bouteille d'eau gazeuse, *soda water*, un M. Arthur Simms a été victime d'un accident sérieux. La bouteille fit explosion et un morceau de verre alla le frapper au coin de la bouche en lui coupant cinq artères. Il n'eut rien de plus pressé que de courir chez le médecin qui lui donna les soins les plus urgents. Pour peu qu'il eût retardé, Simms était un homme mort, car il perdait son sang à flots.

L'honorable T. C. Casgrain, en sa qualité de procureur général, a intenté la semaine dernière une poursuite au montant de \$88,890,35 contre la ville de Montréal.

Cette poursuite résulte de la vente du Château de Ramezay. Le gouvernement veut forcer les autorités municipales à signer le contrat par lequel il a cédé en octobre dernier le vieux château à la ville. Celle-ci refuse de signer, parce que le gouvernement n'avait pas livré possession le 1er mai tel qu'il fut convenu, lors de la vente.

Ce qu'a coûté la découverte de l'Amérique !

Trente-six mille francs ! Christophe Colomb a découvert un monde pour 36,000 francs, ou, en monnaie de l'époque, un million quatre cent quarante mille maravedis.

Du reste, la solde annuelle de Colomb n'excédait pas 1,600 francs ! et celle de deux capitaines 960 francs ! Quant aux matelots, ils recevaient en sus de leur subsistance, la somme de 12 fr. 25 par mois.

Comme tout a augmenté, depuis.

On écrit d'Asbestos, dans les Cantons de l'Est, que la reprise des travaux dans la mine d'amianthe de l'Endroit donne de l'ouvrage à deux cents hommes. La conséquence est que deux magasins qui avaient fermé leurs portes ont été rouverts et font de bonnes affaires. On compte aujourd'hui dans la place quatre magasins, un bureau de poste, une boulangerie, une boutique de barbier-coiffeur, une forge, une fabrique de voitures, et une fromagerie.

On se prépare à exploiter une mine de cuivre et d'argent sur la terre d'un M. Lyons ; on dit beaucoup de bien de cette mine.

Les registrateurs de la province de Québec ont eu une grande assemblée la semaine dernière. On y a discuté des questions du plus haut intérêt, tant pour le public que pour les registrateurs eux-mêmes.

L'élection des officiers de l'Association a donné le résultat suivant : MM. J. A. Poisson, registrateur d'Arthabaska, président ; W. H. Lawby, registrateur de Mégantic, vice-président ; J. C. Auger, registrateur de Montréal-Est, secrétaire ; L. N. Carrier, registrateur de Lévis, trésorier ; Joseph Stevens, registrateur de Soulanges, régisseur ; H. Taschereau-Fortier, registrateur de la Beauce, et H. Q. de Saint-George, registrateur de Port-neuf, auditeurs.

A Montréal, la semaine dernière, dans la cause de Renaud vs Hogg, le demandeur insistait sur l'annulation de l'élection du défendeur comme conseiller municipal à la Longue-Pointe, vu qu'il avait obtenu des votes de personnes qualifiées à voter sur des propriétés exemptes de taxes.

Le juge Champagne a donné raison au demandeur Renaud, en annulant l'élection de Hogg, parce que la propriété dont il s'agit a droit de vote à un contribuable doit être une propriété imposable.

Nous recevons actuellement

1000 tonnes de MELASSE des Barbades

GARANTIE QUALITE "EXTRA CHOIX" - AINSI :

600 caisses SAUMON marque "TRIANGLE," qualité supérieure

Écrivez de suite pour prix et commandes.

Prix extrêmement bas

LAPORTE, MARTIN & CIE

EPICIERIERS EN GROS

MONTRÉAL

J.A. Langlais & Fils

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nous prions Messieurs les Marchands de la campagne de nous écrire pour nos prix de Fournitures d'écoles et de bureaux. Messieurs les secrétaires de municipalités recevront nos listes de prix pour livres de récompense en nous en faisant la demande. Satisfaction garantie à tous nos clients.

Une visite est sollicitée.

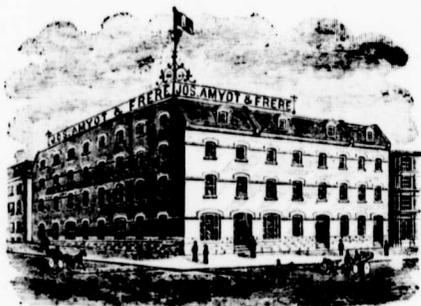
123, RUE SAINT-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines et Canadiennes

Bibliothèques

En gros seulement



En gros seulement

Bibliothèques

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

BOISSEAU & BELAND

IMPORTATEURS DE GROS DE

Étoffes et tissus, Epicerie, Librairie, Coutellerie, Parfumerie, Bijouteries, Fournitures pour Tailleurs et Cordonniers, Articles de Fantaisie, Jouets, Pipes, Cigares, Cigarettes, Valises, etc.

La maison Boisseau & Beland est la seule maison de commerce de Québec qui fasse une spécialité de l'importation des feux d'artifice, etc., etc.
On sollicite votre visite avant de solliciter votre commande.
Tout ordre par la maille sera rempli avec diligence. Nous avons plusieurs jobs à offrir.

41-43, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC

TELEPHONE 508

JOBIN & ROCHETTE

QUEBEC.

MM. Mercier, Gouin et Lemieux étaient les avocats du demandeur.

En conséquence, il y aura une autre élection municipale, le 18 juillet, à la Longue-Pointe.

Le juge Champagne vient de rendre en Cour de Circuit à Montréal un jugement qui intéresse au plus haut point les locataires.

M. N. Bea dry loua de M. O. Drouin un logement dans la rue St-Hubert. Il levait avoir en commun avec M. Philippe Aubert de Gaspé, locataire dans la même bâtisse, droit un hangar et au passage y conduisant.

M. de Gaspé refusa à M. Beaudry l'usage du hangar et le droit de passage. La conséquence fut que le propriétaire, M. Drouin, fut poursuivi en dommage au montant de \$25 par Beaudry. Le propriétaire de son côté appela de Gaspé en garantie.

Ce dernier a été condamné à payer les \$25 de dommages et de plus les frais des deux actions.

La *Minerve*, le *Monde* et beaucoup d'autres journaux, insistent pour qu'une enquête soit faite sur les accusations suivantes portées par M. Tarte, député de l'Islet, en plein parlement :

" 1o Que le juge Bossé a reçu un chèque en blanc de Thon. T. McGreevy, dans une cause présidée par Son Honneur, alors que M. McGreevy était le plaignant et M. Joseph Israel Tarte le défendeur, et que ce chèque avait pour but d'influencer la décision du juge Bossé ;

" 2o Que le juge Davidson a signé le rapport de la commission chargée de s'enquérir du scandale des \$100,000 de la Baie des Chaleurs, pour des motifs inavouables, à la suite d'une entente avec certains chefs conservateurs, dans le but de recevoir une récompense qui lui a été promise sous forme de la codification des lois concernant la procédure civile de la province de Québec.

Le sous-commission de la classification des produits et du programme du concours de l'exposition universelle de Paris en 1900 s'est réunie le 18 juin et a constitué son bureau : Président, M. de Freycinet, sénateur ; vice-présidents, MM. Dietz-Monnin, sénateur, et Meline, député ; rapporteur, M. Jules Roche, député.

La sous-commission a adopté le projet de classification arrêté par M. Alfred Picard, commissaire général de l'exposition.

Elle a ensuite porté de cinquante mille à cent mille francs la prime à attribuer aux meilleurs projets de programme. Les artistes français pourront concourir ; ils auront quatre mois à partir du jour où le programme du concours aura paru au *Journal officiel*. Les artistes n'auront à tenir compte, dans l'établissement de leurs plans, que de l'emplacement occupé par le Trocadéro, qui restera tel qu'il est actuellement, et par la tour Eiffel dont la conservation est décidée. Quant aux autres bâtiments de la dernière exposition ils sont susceptibles de disparaître.

J. C. QUAY

DYNAMOS



MOTEURS

ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Transport de la force. TELEPHONES

524, rue Saint-Valier

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ENCORE DE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs
St-RochAssortiment complet de tous les bois de char
pau et de menuiserie du marché. Bois choisis.
Conditions libérales.

L. MORENCY & Frere

MARCHANDS DE

CHROMES,
GRAVURES, Etc., Etc.,

Fabricants de

Moultures, Cadres et Miroirs

113 RUE ST-JOSEPH

TELEPHONE 21

— ET —

4 RUE ST-JEAN

TELEPHONE 528

F. GOURDEAU & FRERE

Tanneurs et Corroyeurs

MARCHANDS DE

Cuir, Findings et Peaux, Importateurs de
cuirs français, anglais et américains.
Exportateurs de cuirs domestiques.
Manufacturiers de Chevre Douglon, Chevre à
l'huile.302, RUE ST-VALIER
QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines
de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des
clients; Bile, Trèfle, Farines par char, Lard, Sauc
doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.Coin des rues St-André, Dalhousie
et Bell's Lane, Québec

CANADA SUSPENDER Co.

Manufacture de

BRETelles, ETC.,

31 et 33, rue Sault-au-
Matelot, QuébecDemandez nos prix, ou deman-
dez à nos agents voyageurs de
vous faire visiter.

Mentionnez la Revue Commerciale.

En 1874-75, l'autorité accordait 6,485
permis de vente de boissons alcooliques
dans l'Ontario, ou un permis par 278 habi-
tants de la province. En 1892-93, le
nombre de licences a été de 3,369 ou une
par 633 habitants; ce qui fait une dimi-
nution de 2,816.

Voyons maintenant ce qui se passe
ailleurs.

Dans l'Etat de l'Illinois, on compte 1
licence par 183 habitants; dans l'Iowa, 1
pour 247 habitants; dans le Massa-
chusetts, 1 pour 286 habitants; dans le
Michigan, 1 pour 239 habitants; dans le
Minnesota, 1 pour 301 habitants; à New
York, 1 pour 131 habitants; dans l'Ohio,
1 pour 203 habitants; à Montréal, 1 pour
349 habitants; à Toronto, 1 pour 1,208
habitants.

M. Melme vient de saisir la Chambre
française d'une proposition tendant à l'or-
ganisation d'un conseil supérieur de l'ag-
riculture et à la création de Chambres
consultatives d'agriculture.

Il serait créé dans chaque chef-lieu d'a-
rondissement une Chambre d'agriculture
qui serait composée de deux membres
pour chaque canton de l'arrondissement,
lesquels seraient élus par les agriculteurs
et directeurs et professeurs d'établisse-
ment agricole, horticoles, forestier et vé-
térinaire de chaque circonscription.

Ces Chambres se réuniraient tous les
trois mois et présenteraient au gouver-
nement ou au Conseil général du départe-
ment leurs vues sur toutes questions intéres-
sant l'agriculture.

Le Conseil supérieur serait institué au
près du Gouvernement et aurait un carac-
tère purement consultatif. Il compren-
drait 84 membres, dont: 10, 48 membres
élus par les Chambres d'agriculture, à rai-
son de deux par chacune des vingt quatre
régions agricoles déterminées par la pro-
position; 20, 30 membres choisis par le
gouvernement, parmi les illustrations de
la science et de la pratique agronomiques;
30, de 6 membres comprenant les quatre
directeurs des services du ministère de
l'agriculture, le président de la société na-
tionale d'agriculture de France et le direc-
teur de l'Institut agronomique.

Ce Conseil, qui serait présidé par le mi-
nistre de l'agriculture, donnerait son avis
sur toutes questions au sujet desquelles le
gouvernement le consulterait. Il pourrait
entendre toutes les personnes pouvant
l'éclairer.

CONNAISSANCES UTILES

NETTOYAGE DES BROSSES À CHEVEUX

Pour nettoyer les brosses à cheveux, il
suffit de les frotter avec du son, qui en-
lève les matières grasses. Lorsque les
crins d'une brosse sont devenus trop
flexibles, il suffit de les tremper dans
l'ammoniaque et de les laisser sécher; ils
repreuvent immédiatement leur rigidité
première.

BOISSON RAFRAICHISSANTE

Par ce temps de grande chaleur, les
boissons rafraichissantes sont bienvenues
de tout le monde. Voici une recette
facile pour faire de la crème de banane:

Glace rapée 1 verre
Sirop de banane 2 onces de liquide
Crème de lait 8 " "

Secouez bien; ajoutez quelques tran-
ches de banane; remplissez d'eau de soda
et servez froid dans un verre de douze
onces, avec une cuiller et une paille.

LE CANCER

Les médecins croient avoir découvert
une nouvelle guérison pour le cancer: il
s'agit tout simplement de l'inoculer avec
le poison du germe de l'érysipèle. C'est
accidentellement que la découverte aurait
été faite sur un malade chez lequel se
présentaient les deux maladies. Des ex-
périences se font pour connaître l'effica-
cité du remède.

UNE NOUVELLE MESURE

Si vous voulez mesurer quelque chose
et que vous n'avez pas de mesure de lon-
gueur, servez-vous d'une pièce de monnaie
américaine. Une pièce de 25 sous mesure
trois quarts de pouce; un demi dollar, un
pouce, et un dollar d'argent, un pouce et
demi. Avec la monnaie française, on
peut peser, mesurer ou longueur ou en
capacité.

CONTRE LA VERMINE DES POULAILLERS

Un peu d'acide carbolique ajouté à
l'eau de chaux dont on se sert pour blan-
chir les murs de poulaillers, suffit pour
tuer la vermine qui s'y trouve.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE

JULLET

Vendredi, 13,	2.09 p.m.	2.45 a.m.
Samedi, 14,	3.19 "	3.56 "
Dimanche, 15,	4.27 "	4.58 "
Lundi, 16,	5.25 "	5.49 "
Mardi, 17,	6.12 "	6.33 "
Mercredi, 18,	6.53 "	7.11 "
Jeudi, 19,	7.28 "	7.46 "
Vendredi, 20,	8.03 "	8.20 "
Samedi, 21,	8.37 "	8.53 "
Dimanche, 22,	9.10 "	9.27 "
Lundi, 23,	9.42 "	9.58 "
Mardi, 24,	10.16 "	10.36 "
Mercredi, 25,	10.55 "	11.16 "
Jeudi, 26,	11.38 "	midi
Vendredi, 27,	0.01 a.m.	0.26 p.m.
Samedi, 28,	0.55 "	1.29 "
Dimanche, 29,	2.08 "	2.47 "
Lundi, 30,	3.28 "	4.10 "
Mardi, 31,	4.48 "	5.19 "

Pour savoir l'heure de la marée haute
aux endroits suivants, il faut soustraire
les heures suivantes des heures correspon-
dantes à Québec.

De Madame,	1 heure 12 minutes
Piliers,	1 " 52 "
Traverse,	2 " 22 "
Kanonnaska,	2 " 52 "
Pot à l'eau-de-vie,	3 " 52 "
De Verte,	4 " 07 "
Chicoutimi,	3 " 30 "

La marée haute au cap à La Roche
50 milles plus haut que Québec, se fait 2
heures plus tard.

NOTE SPÉCIALE

M. Edmond Julien, industriel d'Highville, a fait faire une installation électrique à sa fabrique. La dynamo et l'installation ont été faites par M. Guay. Les manufacturiers qui se proposent de faire des installations électriques feraient bien d'aller visiter la fabrique de M. Julien, et demander des renseignements à M. Guay avant de donner leur commande à l'étranger.

Choses et autres

Un original.—Judi dernier, 5 juillet, au large des récifs connus sous le nom de Romer Shoals, à l'entrée du port de New-York, ont eu lieu les funérailles d'un original nommé Philip Jaeger. Son nom, qui est allemand, veut dire chasseur, mais il était amateur de pêche et appartenait à une société dite "les voleurs de la mer." La pêche était sa passion. Dans son testament, il a ordonné que son cadavre fût brûlé et que ses cendres fussent éparpillées aux quatre vents à l'endroit même où il allait de préférence jeter la ligne, c'est-à-dire à Romer Shoals. En dehors des membres de son club, vingt personnes seulement avaient été invitées. On s'est réuni à Clifton, Staten Island; on s'est embarqué à bord d'un remorqueur avec un corps de musique, qui, pendant que l'on éparillait au vent les cendres du pauvre Jaeger, jouait les airs qu'il préférait. Ça été un pique-nique et non un enterrement.

La dernière encyclique.—Voici un résumé des passages les plus importants de l'encyclique papale du 20 juin que les dépeches ont annoncé:

Les paix universelle.—*Le désarmement.*

Les états et les peuples, revenus à l'unité de foi, conjureraient par la concorde les maux de la guerre.

Depuis des années, l'Europe vit plutôt avec l'apparence qu'avec la réalité de la paix, au grand détriment de l'éducation, de l'agriculture, du commerce, des arts. Les vertus chrétiennes, et en premier lieu la justice, éteindraient les feux de la guerre.

Question sociale et question politique.

Le Souverain Pontife termine en rappelant la question sociale, qu'il a traitée selon les dictées de l'Evangile, et la question politique au sujet de laquelle il a donné des enseignements visant à la conciliation de la liberté avec le pouvoir. Car, quelle que soit la forme du gouvernement, le droit de commander et le devoir d'obéir proviennent de Dieu, qui réserve aux gouvernants de le juger rigoureusement selon la justice.

L'unité du monde par l'Eglise.

Enfin, Sa Sainteté conclut par l'invitation adressée à tous de rétablir l'antique concorde religieuse, à laquelle convient des tendances, les mœurs et les découvertes de notre temps.

Eale fait, à ce sujet, un appel particulier aux gouvernants.

Que grâce à l'union de tous les efforts, la fin de ce siècle ne ressemble pas à la fin du siècle précédent.

La signature des doigts et du pouce.—L'impression que laissent les doigts et principalement le pouce sur une surface plate ne change pas avec les années. A dix ans, l'enfant fera avec l'extrémité de ses doigts une marque absolument semblable à celle qu'il fera à quatre-vingts ans. De plus, ces impressions sont caractéristiques de la personne. Sur 65,000,000 de personnes, il n'y en a pas dont les doigts fassent la même marque. La meilleure manière de signer un billet serait de tremper le pouce dans l'encre et de laisser une empreinte sur le papier. Il y a, au département d'Etat de Washington, des documents qui sont ainsi signés par des chefs africains de la régence de Tripoli.

CHRONIQUE DU FEU

—Le 2 juillet au soir, les entrepôts de la compagnie Stratton & Terstegge, à Louisville, Kentucky, ont été réduits en cendres. Pertes \$110,000, en partie couvertes par les assurances.

—Le 3 juillet, à Montréal, le feu a fortement endommagé les entrepôts de lainages de M. H. A. Allan, au No. 14, rue Youville. Les pertes sont considérables, mais l'assurance les couvre.

—Le 4 du courant le feu a détruit le bloc Arthur à Cornouailles, Ontario. Ce bloc appartenait à M. A. T. Drummond, de Montréal, et était évalué à \$7,000.

Pertes en partie couvertes par une assurance.

—Dimanche soir, 1er juillet, dix maisons ont été entièrement détruites et vingt-cinq autres considérablement endommagées par une incendie à Buda-Pesth, capitale de la Hongrie. On porte les pertes à 500,000 florins, un peu plus de \$205,000, le florin valant 0.11,3.

—Une dépêche de Paris, le 7 juillet, dit que les grandes fabriques d'Auvents Charpentier, à Stettin-sur-mer, couvrant une superficie de 12,000 mètres carrés ou plus de 36,000 pieds, ont été détruites par le feu. On porte les pertes à plusieurs millions de francs.

—La semaine dernière, à Danville, trois granges appartenant à M. J. M. C. Namara, ont été frappées par la foudre et entièrement brûlées.

—A Tingwick, la semaine dernière, un incendie a consumé une grange appartenant à M. Martin Corby. C'était un bâtiment de 120 pieds de long qui a été détruit de fond en comble. Il y avait vingt tonnes de foin, des outils de ferme, etc., dans la grange. Tout a été consumé.

—Le 4 du courant, le feu a détruit à Hudson, Mass., la gare, les bureaux de téléphone, une fabrique de chaussures, le bureau de poste et 40 maisons d'habitation. Pertes, environ un million de piastres.

—Une dépêche de Dallas, Tex s, 5 juillet, dit: Le feu qui a pris naissance par suite de l'explosion d'un feu d'artifice, a détruit la plus grande partie de la municipalité de Honey Grove, matin. Les pertes sont d'environ \$500,000.

— : 0 0 0 : —

C. N. BENOIT

Marchand en gros de

Balais, Brosses, Paniers, Articles divers pour Epiciers, etc., etc.

222 ET 224, RUE ST-PAUL
MONTREAL

Ecrivez pour les listes de prix
Commandes de la campagne remplies avec soin et promptitude.

A. S. GARNEAU

A.B., LL.B.,

— AVOCAT —

PERCÉ, Gaspé

Z. RENAUD

AVCCAT

15 Rue S-Jacques

MONTREAL

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau: Bâtisse de la Banque Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Quebec

Spécialité:

REGLEMENT DE FAILLITES

TAILLEUR A LA MODE DE BOSTON

44, rue du Palais, Haute-ville
QUEBEC

Assortiment complet de tweeds à pantalons, Pantalons confectionnés sur commande dans le style américain pour \$3.50 seulement.
Redingotes, vestons, gilets et pantalons réparés, nettoyés, pressés et remis à neuf.

Main d'œuvre de première classe.
JOHN SAUVIAT, junior.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUEBEC

200 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50.
200 harnais de travail valant \$10.00 pour \$6.50.
Harnais de fantasia de mis \$8.00 à \$100.00.

☞ Une visite est sollicitée.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDB D'OR

LANCLOIS & PARADIS

IMPORTATEURS

QUEBEC

Eaux-de-Vie, Vins et Liqueurs des premiers maisons européennes.

Assortiment considérable de CAFÉS, THÉS, EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.

Echantillons sur demande.
Prix défiant toute compétition.
CORRESPONDANCE SOLICITEE.

AVIS AUX GENS D'AFFAIRES

Nous sommes en mesure de pouvoir certifier que la

“ REVUE COMMERCIALE ”

DE QUEBEC

a aujourd'hui, dans le seul district de Québec, une

CIRCULATION PLUS GRANDE

que celle de toute autre revue du même genre publiée au Canada.

Nous invitons les annonceurs à prendre note de ce fait, attendu que la valeur d'une annonce dans un journal est en raison proportionnelle de sa circulation.

LA REVUE COMMERCIALE

33, rue Notre Dame

QUÉBEC, VENDREDI, 13 JUILLET 1894.

ABONNEMENT A

LA REVUE COMMERCIALE

Par année.....	\$1.50
Pour 6 mois.....	0.75

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois. Les avis de discontinuation d'abonnement, de même des avis de changement d'adresse, ne valent d'autant que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

LA FÉDÉRATION IMPÉRIALE

Lundi prochain, 16 juillet, nous aurons à Québec les délégués à la conférence coloniale d'Ottawa, ou du moins quelques uns d'entre eux. Ils nous arriveront par bateau spécial, et demeureront lundi, mardi et mercredi dans l'ancienne capitale.

Nous leur souhaitons cordialement la bienvenue.

S'ils viennent nous voir dans le but de se renseigner sur les ressources et avantages que nous pouvons offrir au point de vue commercial, et sur les possibilités pour eux d'entrer en relations d'affaires plus suivies avec nous, nous leur ouvrons largement nos bras.

D'autre part, si leur visite n'a qu'un but politique, celui de faire miroiter à nos yeux un tableau enchanteur d'une fédération impériale, ils ont chance de s'en retourner Gros Jean comme devant. Avant tout, nous, nous sommes du pays, et la fédération impériale ou tout autre régime qui n'a pas pour but immédiat, l'intérêt direct du Canada, est le cadet de nos soucis. La fédération impériale est une question qui, dans notre opinion, relève de la famille des rêves et utopies; nous la donnons en pâture aux membres des chambres de discussion.

Notre Canada réclame toutes nos énergies morales et physiques; il suffit à notre activité depuis la Circoncision jusqu'à la Saint-Sylvestre; nous n'avons pas le temps de nous soucier de combinaisons politico-économiques écosées dans les bureaux de Downing street.

Pour le moment, la situation présente suffit à nos ambitions; il est vrai, comme dit la *Parisi*, que nous avons un fil à la patte, mais si nous l'endurons, c'est parce qu'il ne nous gêne pas beaucoup, du moins en ce qui regarde la politique intérieure du pays, et que nous entrevoyons l'époque où laquelle ce fil se cassera de lui-même avec le développement du pays.

La Fédération impériale, si toutefois

elle était réalisable avec les différents systèmes de politique fiscale des colonies anglaises, apporterait une bonne somme de prestige à l'Angleterre, mais en nous imposant à nous, comme aux autres colonies, des obligations, des responsabilités, dans cette collectivité d'intérêts.

Il nous semble que le Canada a suffisamment de responsabilités et d'obligations pour son compte, sans aller donner tête baissée dans un nouveau régime qui en augmenterait la dose. Le Canada se doit d'abord à lui-même; il doit parfaire son armature dans le champ de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, et surtout s'appliquer à développer l'esprit national, la solidarité et la cohésion morale chez tous les habitants qui se partagent sa surface territoriale à quelque titre que ce soit, et dont c'est la mère patrie ou la patrie d'adoption.

Nous ne discutons aucunement le droit de la Grande Bretagne de faire des plans de politique extérieure dans ses intérêts les mieux entendus. Nous comprenons parfaitement que l'Angleterre, forte puissance, mais pays minuscule qu'on pourrait loger en plusieurs éditions dans un coin du Canada, sente le besoin de consolider un empire formé de morceaux de territoire éparpillés sur la surface du globe. Nous ajouterons qu'il est même merveilleux que, ce qu'on est convenu d'appeler le "lien colonial, tienne ensemble sous un même drapeau un tas de pays différenciant absolument entre eux et comme langue, et comme nationalité, et comme organisation économique; il y a certes là un phénomène remarquable et digne d'analyse.

Mais, comme nous ne sommes plus au temps où le *Ve rictis* était la loi suprême, on nous permettra de peser le pour et le contre, d'accepter ou de refuser, d'autant plus que nous sommes convaincu que le phénomène du lien colonial ne durera pas toujours. Ce lien, merveilleux en apparence, n'est, à notre avis, qu'une faulx qui finira par céder sous l'action du temps, ce grand niveleur, avec le développement rationnel et régulier des divers territoires qu'il retient encore ensemble. Les colonies devront nécessairement s'émanciper pour former des pays indépendants; c'est là une évolution tout à fait naturelle; et l'Empire britannique, conçu de fil blanc comme il l'est, se dissolva, c'est écrit d'avance, comme la moindre société commerciale; les associés de la maison prendront chacun à leur compte, comme on dit ici dans le commerce; quant à l'Angleterre, elle pourra continuer les affaires avec l'Irlande, l'Écosse et le Pays de Galles, sous les noms et raison sociale de John Bull & Co.

Tel sera le résultat inévitable de la politique coloniale britannique; telle est l'évolution qui se prépare.

On voudra bien nous excuser, si nous n'allons pas jusqu'à en donner la date.

A quoi servirait-il donc aux délégués de venir causer ici de Fédération impériale, et à nous de nous occuper de cette question.

Trinquons plutôt à la lo me amitié et au bonheur de tous les peuples de bonne volonté.

L'INSPECTION OBLIGATOIRE

L'inspection de certains services, de certaines denrées, a été reconnue comme nécessaire. Ce contrôle, sanctionné par statut, est, soit dit en passant, un des résultats directs de la malhonnêteté des gens; mais nous n'avons pas, pour le moment, à discuter ce point moral.

Parmi les inspections, il en est d'obligatoires, et il en est aussi de facultatives; mais si l'on a recours à celles-ci, la loi exige, en termes explicites, que l'on se conforme aux stipulations statutaires.

Les inspections obligatoires sont celles des poids et mesures, du gaz, des peaux vertes, des viandes, des bonilloires, etc.

Les inspections facultatives sont celles du poisson, des huiles, de la farine, du bard et du boeuf, du beurre, du cuir, etc.

Nous nous expliquons difficilement l'institution d'inspections facultatives, surtout en matière de substances alimentaires. On l'inspection est nécessaire ou elle ne l'est pas. A notre avis, il est depuis longtemps démontré qu'elle est nécessaire, par rapport à la fraude qui prend toutes les formes imaginables. Puis qu'elle est nécessaire, elle devrait être obligatoire, et un gouvernement ne devrait pas permettre aux intéressés de s'y soustraire en la déclarant facultative.

Du moment que l'on peut librement éviter l'inspection d'un service ou d'une denrée, à quoi donc peut servir une loi d'inspection? L'existence du statut devient chose inutile et ridicule, et la fraude a certes beau jeu.

Dans un récent article, notre confrère de l'*Electeur* traitait cette question des inspections. On sait que ce fut en 1873 que le gouvernement fit passer une loi générale d'inspection. Cette loi décrétait obligatoire le contrôle exercé par des spécialistes sur le poisson et les huiles, au point de vue de leurs qualités respectives. C'était sage et tout à fait logique.

Un jour, cependant, les pêcheurs de Terre-Neuve et des provinces maritimes, dont les abus et les fraudes avaient provoqué la loi de 1873, se trouvant fort gênés par cette loi, intervinrent, et exercèrent une pression telle sur les ministres et les députés, qu'ils firent annuler le dispositif du statut qui déclarait obligatoire l'inspection du poisson et des huiles.

Aujourd'hui, la morue, le hareng et le

maquereau peuvent subir une inspection de la part du premier venu, qui estampille les barils au moyen d'une marque qu'il adopte et qui n'est pas même enregistrée dans les bureaux publics. Le poisson est lancé sur le marché avec ces étiquettes de convention, peu importe la condition dans laquelle il se trouve.

De sorte que les consommateurs sont souvent exposés à acheter du poisson vieillot, faussé, rouillé, en croyant tenir un article bien et dûment inspecté par des personnes compétentes et reconnu comme convenable.

La loi non obligatoire d'inspection du poisson et d'autres articles de consommation est donc tout à fait illusoire. Plus que cela, elle est une farce, mais une farce que nous ne tenons pas à traiter à la légère; car elle favorise outre la fraude, un attentat à la santé publique.

La Chambre de Commerce de Québec a tenté à maintes reprises de faire comprendre aux autorités l'inutilité des inspections facultatives, mais elle en a été pour ses frais d'encre, de papier et de timbre. Dans la Confédération, une considération semble primer beaucoup d'autres, c'est qu'il importe avant tout de ne pas froisser les électeurs des provinces maritimes. Quant au simple bon sens et à la justice sous certains rapports, on le relègue à l'arrière plan.

Loin d'être facultative pour quelques services et quelques denrées, la loi fédérale d'inspection devrait être ou ne peut plus rigoureuse, et ceux qui sont chargés de l'appliquer devraient être mis à l'abri de toute influence et jouir d'une bonne marge d'autorité dans leurs actes dont appel pourrait toujours être interjeté devant l'autorité administrative.

Cette question des inspections obligatoires est très sérieuse, et nous voudrions voir quelques députés descendre dans l'arène parlementaire à la prochaine session et s'en constituer les champions.

PORT ARTIFICIEL et PORT NATUREL

On a dû voir que depuis quelque temps, soit en montant de Québec à Montréal soit en se remuant quelque peu dans ce que l'on appelle le port de cette ville, plus d'un échouement s'est produit parmi les steamers d'outre-mer.

Ces pauvres steamers dont on risque ainsi la coque et la cargaison, reviennent à Québec se faire traiter à l'hôpital de la cale sèche.

Cependant, c'est toujours avec le plus superbe aplomb que les Montréalais demandent à chaque session au gouvernement de leur garantir le paiement de l'intérêt sur quelque paquet de débetures pour leur permettre de faire des travaux

de creusement dans le port et sur le parcours du Saint Laurent entre Montréal et Québec. Le truc est depuis longtemps connu; au bout de quelques années les Montréalais font jouer toutes les ficelles pour amener le gouvernement à se charger de la dette contractée pour ces travaux, capital et intérêts.

C'est à dire que tout le pays est appelé alors à payer les améliorations toujours à recommencer du port de Montréal.

Eh bien! nous croyons, nous, que ce petit tour de passe-passe a duré assez longtemps à nos dépens.

Nous regardons comme une extravagance, comme une folie, le fait de vouloir s'obstiner à créer à grands frais, aux dépens des contribuables de toute la Confédération, un port artificiel d'été pour le Canada, alors qu'à cent quatre-vingt milles plus bas il existe un port naturel, qui semble avoir été placé là et agencé providentiellement pour être au Canada le point de départ et d'arrivée, et l'asile des vaisseaux de la marine marchande du monde entier. Il en coûterait si peu au pays de l'utiliser dans toute la mesure de sa capacité, et, par ricochet, la propriété importante qu'y possède le gouvernement fédéral acquerrait singulièrement de la valeur. Et ce serait de bien saine économie politique pour le gouvernement d'en faire l'objet de ses complaisances, au lieu d'aller engloutir des sommes énormes d'argent dans le creusement d'un tronçon d'artere fluviale que l'on approfondit ici et qui s'emplit ailleurs.

La navigation du fleuve entre Québec et Montréal est beaucoup plus *accidentée* qu'on ne se l'imagine, et si nous pouvions faire un relevé régulier des steamers qui touchent fond avec ou sans avaries en montant à Montréal ou en descendant, nous créerions grand émoi.

La Chambre de Commerce de Québec a déjà essayé d'avoir un rapport de ces accidents, mais s'est heurté à un mutisme très intéressé. Quoiqu'il en puisse être, nous n'avons pas d'objection à ce que Montréal se mette dans la meilleure des positions par rapport au commerce maritime, mais que ce soit à ses propres dépens.

L'EXPOSITION

Il y a huit jours aujourd'hui, des citoyens en vue de Québec ont fait une dernière tentative pour assurer l'exposition à Québec. Parmi les personnes présentes se trouvaient les hon. MM. Casgrain et Pelletier, Son Honneur le maire, Fêchevin Tanguay, président du comité des finances, l'hon. Joly de Lotbinière, M. R. Turner, M. A. Lavigne, M. P. Vallières, etc.

Il y a eu compromis entre ceux qui

appuyaient la corporation de Québec et ceux qui soutenaient la compagnie.

La ville donnera \$8,000, au lieu de \$5,000, et se réservera \$2,000 pour donner une journée d'amusements, ou \$8,000 comptant, et garantie de \$2,000 pour aider à couvrir le déficit, s'il y en a un.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer ce dénouement de l'imbroglio, parce qu'il assure l'exposition à Québec.

Il n'est pas trop tard pour se mettre à l'œuvre.

L'organisation de l'exposition de 1887 n'a commencé que le 11 juillet.

LE COMMERCE DES ŒUFS

D'après un rapport publié récemment par le ministre de l'agriculture dans l'Ontario, au sujet de la bass court et de la production des œufs, nous donnons les renseignements suivants:

Exportations d'œufs (par douzaines) du Canada durant les années suivantes expirant le 30 juin:

	En	Aux	Total
	Angleterre	Etats-Unis	
1884.		11,384,856	11,490,856
1885.		11,512,279	11,542,703
1886.		12,708,883	12,758,532
1887.		12,907,956	12,945,326
1888.	2,379	14,147,739	14,170,859
1889.	65	14,011,017	14,028,893
1890.	3,600	12,825,935	12,839,660
1891.	6,419,476	7,354,235	8,022,935
1892.	3,987,655	3,918,015	7,931,204
1893.	4,104,632	2,644,942	6,805,422

D'après le recensement, les Etats-Unis produisaient en 1879 457,000,000, et en 1889, 817,000,000 de douzaines d'œufs.

En prenant ces chiffres comme base, la valeur de la production annuelle des œufs aux Etats-Unis s'élève donc en chiffres ronds à \$100,000,000. Si à cela on ajoute la valeur des volailles vendues, on arrive à une valeur très considérable qu'une autorité fixée dans les \$300,000,000.

C'est un chiffre qui fait assez bonne figure en face de la valeur de la production du blé. En 1893, la récolte entière du blé aux Etats-Unis a été de 396,000,000 de minots, et sa valeur a été bien inférieure à \$300,000,000.

Dans la seule ville de New-York, la consommation des œufs est de deux fois la production totale de la province d'Ontario et au moins une fois plus considérable que la production totale des provinces de Québec et d'Ontario réunies.

Le 19 et le 20 mars dernier, New-York recevait 1,537,800 douzaines d'œufs.

Au commencement d'avril la moyenne de la consommation des œufs était de deux œufs par jour par habitant ou 3,000,000 en tout par jour.

Il n'est donc pas indifférent pour le Canada de savoir s'il est plus utile d'exporter des œufs en franchise aux Etats-Unis ou de les taxer de 3 cts. à 5 cts. par douzaine.

A BATONS ROMPUS

La grève des employés de la fabrique des chars Pullman, produit le plus grand désarroi sur le continent.

Les grévistes sont allés demander aux compagnies de chemins de fer de ne pas permettre que l'on attache les chars Pullman à leurs trains ; on leur a répondu par un refus catégorique.

Alors, les grévistes se sont insurgés contre les compagnies de chemins de fer.

Il y a plus de 25,000 ouvriers réduits au chômage par cette grève ; la circulation des trains est sinon suspendue, du moins fort gênée ; les marchandises d'exportation restent en route et se gâtent.

Des centaines de manufactures se ferment.

Les compagnies de chemins de fer engagent d'autres ouvriers auxquels les grévistes se préparent à faire un mauvais parti.

« Pref, nous sommes en pleine anarchie.

..

A propos de l'état du marché agricole, en France, M. Henri fait quelques observations, qu'il est intéressant de reproduire :

« Nous sommes d'ailleurs, dit-il, dans une période de baisse générale pour l'immense majorité des produits agricoles, et il faut malheureusement la subir. Les marchés sont sortis de leurs conditions normales, et une assez longue période de temps sera nécessaire pour qu'ils les retrouvent. Ce n'est pas un fait particulier à la France, c'est une situation absolument générale.

« Mais il convient de faire remarquer que cette situation est moins grave en France que dans la plupart d'autres pays ; c'est la conséquence du revirement heureux produit dans la politique économique du pays.

« C'est désormais du côté des réformes intérieures qu'on doit se tourner pour obtenir une amélioration dans la situation. Les agriculteurs rivalisent d'efforts, dans toutes les régions de la France, pour augmenter la production ; mais ils sont accablés par des charges qu'on devra alléger, pour rendre la prospérité à l'agriculture nationale, c'est-à-dire au pays. C'est une vérité banale, en effet, mais qu'on doit souvent rappeler, que l'avenir d'un pays dépend absolument de l'avenir de ses populations agricoles. »

..

Dans le compte-rendu d'une des dernières séances du syndicat de la boulangerie de Paris, nous relevons les faits suivants :

On s'est occupé de la situation qui serait faite aux boulangers appelés sous les drapeaux en temps de mobilisation ; de l'annuaire du syndicat ; d'une proposition tendant à remplacer les secours en argent par des distributions de bons de pain, à partir du 1er janvier 1895.

Le président a présenté à ses collègues un tableau avec cadre ancien, contenant l'original d'une facture établie par un boulanger et portant la date de 1772.

Le Congrès de la boulangerie est ouvert depuis lundi, 9, et s'est terminé hier, jeudi, 12 juillet, et voici les matières qui ont occupé les congressistes : 1o La taxe du pain ; abrogation de l'article 30 de la loi des 19 et 22 juillet 1791 ; 2o le système de vente ; 3o le pain étranger ; 4o les sociétés coopératives ; 5o transports, accidents, assurances ; 6o la réglementation du travail, les contrats de louage, prud'hommes et arbitrages ; 7o création d'un journal mensuel, organe officiel de la boulangerie française ; 8o la question de la levure, sujet sur lequel M. Arpin, chimiste du syndicat de la boulangerie, a fait une intéressante conférence.

Assurément, voilà un programme d'études plus rempli et plus pratique que celui de la Société des boulangers ou de la Société Saint Jean Baptiste de Québec.

Le syndicat a des séances mensuelles.

Si nous essayions de donner une tournure analogue aux syndicats ou plutôt aux unions ouvrières, dont la liste couvre plus d'une page de l'Almanach Boulanger-Marcotte, que nous ferait pas de tort, bien au contraire.

..

Une commission de 22 membres de la Chambre française s'occupe en ce moment d'une proposition émise par un député M. Guillemet, dans le but de mettre entre les mains de l'Etat la rectification de l'alcool. C'est à dire que l'Etat deviendrait le seul débitant de l'alcool comme il l'est des tabacs et des allumettes. L'alcool fabriqué en France par l'industrie privée serait obligatoirement soumis à la rectification dans des usines instituées par l'Etat, et lui seul vendrait le produit rectifié.

M. Guillemet prétend supprimer ainsi la fraude, faire rendre à l'alcool tout le produit que le Trésor peut en attendre, et en même temps résoudre un grand problème d'hygiène publique en ne livrant au consommateur que des alcools affranchis de substances nuisibles, par la rectification.

La proposition semble réunir la presque totalité des suffrages des membres de la commission ; mais avant de l'adopter, il va falloir régler la question de l'expropriation des industriels privés qui se livrent à la rectification ou à la distillation ; celle du régime à imposer aux 600,000 bouilleurs de cru ; et celle de la destruction à faire entre les alcools d'industrie et les alcools de vins.

Au Canada, la loi décrète que les whisky fraîchement fabriqués fassent au moins deux ans d'entrepôt avant d'être livrés à

la consommation ; une pénalité est attachée à chaque cas contrevenant à la loi. Mais il arrive ceci. Une cargaison de whisky de contrebande tombe entre les mains des douaniers ; elle est confisquée et vendue aux enchères par ordre du gouvernement ; le whisky est remis aux acheteurs qui le débitent à tout venant, tel qu'il est avec ses huiles essentielles, ses substances délétères. Il y a donc là de la part de l'autorité une inconséquence flagrante ; le gouvernement est le premier à commettre une illégalité et une infraction à l'hygiène publique. Ce ne sont pas les représentations qui lui ont manqué à ce sujet de la part des négociants depuis plusieurs années. Or, lui a proposé l'un des trois moyens suivants : 1o de détruire cet alcool sur place ; 2o de lui faire son stage légal en entrepôt ; 3o de le transformer en alcool méthylique ou alcool de pharmacie.

« Le gouvernement ne s'est pas encore décidé à agir.

Le rapport final de la commission française pourrait tout probablement éclaircir puissamment sur la manière de traiter cette importante question des alcools. Nous prenons donc la liberté de lui suggérer de se tenir au courant de ce qui va se passer là bas.

..

Le *Marché français* se plaint hautement du coût onéreux de la distribution de la justice en France, des frais énormes auxquels la moindre affaire y expose les plaideurs, même ceux qui ont pour eux le bon droit le plus incontestable.

Hélas ! c'est la même chose au Canada, sans compter les délais avec leur cortège d'ennuis et d'anxiétés.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le nombre de plaideurs ne diminue pas, bien au contraire, si l'on en juge par le nombre toujours croissant de ceux qui se font avocats.

Il y a certainement une réforme considérable à faire dans le code de procédure civile, réforme qui devra porter surtout sur la simplification de la procédure et l'abaissement ou la réduction des honoraires judiciaires. Telle qu'elle est la justice est devenue une sorte de courtoise, et les plaideurs, gagnants ou perdants, sortent du tribunal tondus tout vifs.

Nous suggérons il y a quelque temps aux gens qui auraient des litiges en matière de finance ou de commerce, de les porter devant un tribunal d'arbitres d'une Chambre de Commerce ; ce serait infiniment plus court, plus économique et plus satisfaisant.

En attendant la réforme du code de procédure civile, on pourrait y recourir.

A part cela, quand donc les gens finiront-ils par se convaincre qu'un mauvais

arrangement vaut bien mieux qu'un brillant procès.

Incident d'un examen de fin d'année dans une école qui n'est pas à cent lieues de Québec, tant s'en faut.

Tout le personnel d'examineurs était là, y compris les commissaires d'école de la paroisse de Ste F.

Une élève, en train de faire une nomenclature des bois canadiens, se voit tout à coup interrompue par un des commissaires, qui lui dit d'un air fin et entendu, sans en avoir l'air :

— On ne dit pas noyer, mademoiselle, mais bien *noyer*.

Plus tard, au cours de la séance, une autre élève, débitant une composition littéraire, se voit aussi interrompue soudain par le même commissaire qui, se croyant de plus en plus fin, lui dit :

Bosquet ! Bosquet ! dites vous, ma Jemoiselle. Vous vous trompez. Ce n'est pas bosquet, mais *houquet* qu'il faut dire.

Et le commissaire scolaire se rassit en se rengorgeant.

C'était, en effet, pour lui, le bouquet comme ignorance.

Le gouvernement a certes là une belle occasion d'aider la cause de l'éducation en envoyant ce monumental commissaire dormir sur ses lauriers. Il a des droits imprescriptibles à une retraite immédiate et forcée.

Y en a-t-il d'autres de cet acabit ?

Ce serait bon à savoir.

M. Gigault, sous commissaire de l'agriculture à Québec, est parti dimanche dernier, 8 juillet, pour l'Europe, à bord du *Labrador*. M. Gigault s'en va étudier l'industrie laitière en Suède et au Danemark. Le gouvernement ne pouvait choisir un officier de plus haute expérience. Son dévouement à la cause de l'agriculture au Canada est bien connu. Nul doute que le rapport de sa mission sera fort intéressant et fort précieux.

On a tenté bien injustement dans certains journaux d'amoindrir l'importance du voyage de M. Gigault. On nous permettra de ne pas faire écho à cette tactique. Nous ne voyons dans M. Gigault qu'un des agronomes les plus distingués du pays qui s'en va dans le vieux monde parfaire ses connaissances, afin d'en donner le bénéfice à notre province.

Mardi, dernier, le parlement canadien a ratifié le traité de commerce entre la France et le Canada. Le traité ne sera en force qu'après avoir été ratifié par les chambres françaises.

UNE RECONNAISSANCE JUSQU' AUX PILES PAR LE CHEMIN DE FER DES BASSES LAURENDES

Mardi dernier, sur la gracieuse invitation de M. J. G. Scott, gérant général, et des directeurs de la compagnie du chemin de fer de Québec et lac Saint-Jean et du Grand Nord, les ministres de la province, les membres de la corporation de Québec, de la Commission du Havre, de la Chambre de commerce et de la presse, allaient faire une intéressante excursion dans le pays traversé par le chemin de fer des Basses Laurentides et par l'embranchement des Piles. Le but du voyage était de mettre les gens d'affaires de Québec quelque peu en connaissance avec un bout du territoire que desservira un jour le Québec et Parry Sound.

Le train laissait la gare du chemin de fer de Québec et lac Saint-Jean à 8.30 heures, avec les excursionnistes suivants :

Membres du gouvernement. — Hon. E. J. Flynn, commissaire des terres de la Couronne.

Corporation de Québec. — Son Honneur le maire S. N. Parent, MM. M. Thibault, N. Dussault, S. Bussière, J. A. Bélanger, J. E. Martineau, R. Boisseau, G. Paquet, L. A. Boisvert, B. Leonard, L. Stafford, E. Pauliot, J. H. Giguère, N. Rancourt, P. J. Côté, Thos. Duchesne, E. T. D. Chambers, Ph. Gagnon, Jules Tessier.

Commission du Havre. — Edmond Giroux, président ; R. R. Dobell, V. Chateaufort, M. P. P.

Chambre de Commerce. — MM. Veasey, Boswell, P. G. Bussières, Th. Béland, W. Brodie, H. M. Price, P. J. Bazin, F. A. Piddington, C. Duquet, N. LeVasseur, secrétaire.

Presse. — MM. Geo. Stewart, *Morning Chronicle*, L. J. Demers, *L'Événement*, U. Barthe, *L'Électeur*.

Officiels et autres. — MM. E. Moreau, secrétaire des chemins de fer de la province, J. E. Scott, secrétaire et gérant général du chemin de fer de Québec et lac Saint-Jean et du Grand Nord, E. A. Hoare, ingénieur de la même compagnie, L. A. Vallee, ingénieur, inspecteur des chemins de fer de la province, G. S. Cressman, gérant du Québec, Montmorency et Charlevoix, J. Macara, caissier de la banque de Montréal, Joseph Paquet, de Paquet et Power, entrepreneurs du chemin de fer du Grand Nord, John Foreman, gérant général de la compagnie dite *Laurentide Pulp Co.*, sur le Saint-Maurice, James Patton, surintendant des mesureurs de bois, Th. Dunn, Cyrille Tessier, N. P., T. Normand, M. P. P., Wm. Cook, sur., W. Cook, jur., John C. Eno, A. Robitaille, P. LeVasseur, Albert Furniss, Chs. Scott, Gustave Leve, N. Bourgeois, de Trois-Rivières, etc.

A la Rivière-à-Pierre les excursionnistes ont pris le chemin des Basses-Laurentides.

Cette voie ferrée n'est guère fréquentée par les Québécois ; cependant le pays qu'elle alimente est bien pittoresque et propice à la culture. Le chemin de fer cotoie la Batiscan, tantôt à droite tantôt à gauche ; on y trouve des vallées très étendues et bien cultivées ; le niveau en est parfaitement régulier ; les Laurentides leur font au nord une charmante bordure.

Cette partie du pays a pris un essor de date comparativement récente, malgré qu'il y ait là des établissements de plus de trente ans d'existence ; la voie ferrée est venue les tirer de l'obscurité et les rapprocher des principaux débouchés de commerce. On y trouve une foule de petits lacs charmants comme paysage, et poissonneux ; le lac à la Tortue nous paraît être l'un des plus importants de la région ; ce lac et quelques autres reposent sur des fonds très considérables de sable magnétique ; nous avons vu sur le lac à la Tortue un dragueur en activité extrayant le sable avec la machine que l'on connaît, une goule artificielle armée d'énormes mâchoires.

Parmi les établissements se trouvent Notre-Dame des Anges et le Lac au Sable ; citons entre autres, ceux de Sainte-Thécle et Saint-Tite ; tous deux font l'ornement d'une magnifique vallée.

La paroisse de Sainte-Thécle date seulement de quatorze ans ; sa population est de 1300 âmes. Le sol y est très fertile.

Il y a deux scieries, l'une appartenant à M. M. Nault & Bélanger, l'autre M. Th. Magnan. On y voit une fromagerie en pleine activité et en plein succès. Cette fromagerie reçoit par jour 5,500 livres de lait par jour. On y compte huit écoles et une chapelle. Le curé de Sainte-Thécle est M. Fabbé M. E. Janelle. La paroisse a été en partie colonisée par des habitants de Charlebourg, St-Augustin, St-Basile et Saint-Alban.

La paroisse de Saint-Tite est plus âgée ; elle a trente ans d'existence, et compte 3,000 âmes.

Il y a 3 scieries appartenant respectivement à M. M. Chouigny de Lachevrotière, J. A. Gagnon et D. Rouleau ; huit fromageries qui peuvent donner un revenu de \$15,000 à la paroisse. Ce nombre de fromageries nous paraît hors de proportion avec leur débit possible ; comme nous le faisons remarquer quelqu'un, il y en a six de trop, car elles se nuisent les unes et les autres ; on pourrait très sagement en convertir deux au moins en beureries.

On construit en ce moment à Saint-Tite une fonderie, propriété de M. Lemay.

La paroisse a une église et un couvent dirigé par les sœurs de la Providence ; cette maison ne reçoit pas de subvention publique. Les religieuses donnent l'instruction à 162 élèves, 23 orphelins, et font le service d'hospice au bénéfice des vieillards et infirmes. On compte onze écoles à Saint-Tite.

Saint-Tite est le point de jonction du chemin de fer des Basses-Laurentides et de celui des Piles.

En cet endroit des voitures ont transporté les voyageurs à un demi mille de là sur les bords du Saint-Maurice ; ils ont traversé en canot cette magnifique rivière qu'on nommerait fleuve en Europe, pour aller visiter sur la rive opposée dans l'endroit appelé *Grand-Mère* la grande manufacture de pulpe que nous avons mentionnée plus haut. Sous la conduite de MM. Cream et Foreman, les excursionnistes ont visité de haut en bas cette vaste exploitation dont on ne peut s'imaginer les proportions et l'outillage. La prise d'eau de la chute de l'endroit a nécessité de grands travaux d'excavation qui mesurent bien 85 pieds de largeur sur une profondeur qui varie de 40 à 70

pieds. Le pouvoir d'eau est estimé en bloc à 15,000 chevaux, dont on utilise environ 2,000 chevaux.

Cette vaste installation, tout compris, a coûté dans les \$700,000 à la compagnie dont la majorité des actions est contrôlée par des Américains. La production de l'usine est de 60 tonnes par jour : la pulpe se vend en moyenne de \$13 à \$14 la tonne. On l'exportait il n'y a pas longtemps surtout aux Etats Unis ; aujourd'hui, c'est l'Angleterre qui est devenu son marché principal.

L'expédition de la pulpe de l'usine au chemin de fer se fait d'une façon originale et économique au moyen d'un câble de retour en acier tendu au-dessus de la rivière. Les barils vont et vient sur ce câble avec une rapidité étonnante, et leur pèlerinage superfluvial présente un spectacle fort intéressant.

Le nom officiel de la compagnie est *The Laurentide Pulp Co.* Elle emploie 320 ouvriers à l'année.

C'est dans cet endroit que l'on projette de construire le pont du futur chemin de fer de Québec et Parry Sound.

Après avoir pris congé de MM. Crean et Foreman, et les avoir remerciés de leurs attentions courtoises, les excursionnistes sont revenus reprendre leur train à la jonction de Saint-Tite pour se rendre aux Piles où ils arrivaient sur les 6 heures du soir. Ils furent reçus à la station par le Dr. Thérien et M. Craig.

Nous avons rarement vu de point plus enchanteur que celui qui présente la paroisse des Grandes Piles et le Saint-Maurice en cet endroit qui offre à partir de la 70 milles de navigation facile jusqu'à la Tuque. L'Hudson, le Rhin n'ont rien de plus gracieusement pittoresque. Et quand le Saint-Maurice offrira pour ces 70 milles de navigation des bateaux confortables et élégants, le voyage sera l'un des plus charmants que l'on pourra entreprendre. Mais il faudra que l'annonce et la gravure le fassent connaître aux quatre coins du continent. Ce serait une grande faute que de laisser dans l'obscurité de pareilles beautés de nature.

Les excursionnistes ont pu visiter avec intérêt près du village une série de quatorze fourneaux en forme de ruches ou de huttes d'Esquimaux, dans lesquels on fait du charbon de bois. On va bientôt outiller ces fourneaux de façon à recueillir et traiter le goudron qui aujourd'hui se perd dans la transformation du bois en charbon.

Les habitants de l'endroit réclament hautement de leur côté la construction du pont du futur "Québec et Parry Sound," aux Grandes Piles au lieu de la Grand-Mère.

Ils prétendent que la construction du pont en cet endroit du Saint-Maurice bénéficiera aux habitants repandus sur un circuit de 1400 milles et aux diverses industries de la localité et de la région.

D'un autre côté la compagnie du chemin de fer prétend que le passage de la ligne et du Saint-Maurice à Grand-Mère offrira un niveau régulier, facile, et comparativement économique, tandis que par les Grandes Piles, il y aurait des rampes considérables qui gêneraient considérablement le transport du fret et des voyageurs ; il faudrait du côté des Grandes Piles un engin auxiliaire local en permanence pour permettre aux trains réguliers de franchir la difficulté. Autrement la

question du pont eût été vite décidée en faveur des Grandes Piles. La question se complique de considérations économiques sérieuses pour l'un comme pour l'autre endroit, et il est à espérer qu'elle se réglera définitivement à la satisfaction de tous les habitants du district.

Vers 7 heures, les excursionnistes reprenaient leur train et rentraient en ville à 1 heure sonnant.

Il est incontestable que la contrée que traverse le chemin de fer des Basses Laurentides a beaucoup d'avenir. De sa nature elle est fertile, et propice aux entreprises industrielles ; même avec le peu de chances qui lui ont été offertes jusqu'ici, elle s'est singulièrement développée ; on peut donc bien augurer pour son avenir quand elle sera en plein dans le mouvement et placée à quelques heures d'un côté de Trois-Rivières, de l'autre côté de la ville de Québec.

Parmi les raisons qui ont pu retarder la colonisation de la contrée, il y a eu et il y a encore le fait des grandes concessions territoriales faites par les gouvernements à des particuliers. Ceux-ci ne concèdent des terres de leurs domaines que moyennant des prix élevés et des conditions qui sentent la féodalité à cent lieues et qui par conséquent ne sont guère acceptables pour le colon d'aujourd'hui. Ces grandes concessions territoriales à la spéculation privée sont loin d'être de sage et saine politique, et nous espérons fermement que le gouvernement provincial se hâtera de trouver le moyen de neutraliser les résultats déplorables de cette politique ; elles constituent des entraves sérieuses à la colonisation de tout pays.

— 1000 —

AVOCATS ET ASPIRANTS A LE DEVENIR

Les examens du barreau pour l'admission à la pratique et à l'étude de la profession légale ont eu lieu la semaine dernière. Ils se sont terminés samedi, 7 juillet. Ont été admis à la pratique :

De Québec.—MM. Alfred Lane, P. V. Chaloult, M. J. Morrisson, Fergus Murphy, Chs. A. Pariseault, Arthur LaChance.

De Montréal.—MM. Camille Piché, P. Sheridan, A. R. Johnson, A. W. D. Buchanan, Geo. H. Marsan, F. J. Curran, Chs. P. Beaubien, F. A. Généreux, P. Trudel, J. H. David, G. McDougall, A. Bazin, J. W. Poitras, G. Beaubien, S. W. Jacot.

De Valleyfield.—A. Plante.

De Trois-Rivières.—A. Tourigny.

De Berthier.—J. Sylvestre.

De Saint-François.—A. Becignoul.

De Saint-Casimir.—L. D. E. Rousseau, Benjamin Benoit et C. de Lamothe.

Les élèves de l'Université Laval ont remporté le plus grand nombre de points, ceux de McGill les suivent.

M. Alfred Lane, de Québec, qui a fait sa cléricature chez M. F. X. Lemieux, et ses études à l'Université Laval, a subi le plus brillant examen que l'on ait encore enregistré dans les annales du barreau : sur un maximum possible de 220 points ; il en a remporté 216.

A chaque examen de terme il a invariablement eu la note "très bien" ; il a remporté le 1er prix en droit civil, la médaille Chapeau et le prix Tessier. C'est

à dire qu'il a fait table rase. Il a fait son cours classique et son cours legal en sept ans.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Ont été admis à l'étude du droit : MM. Lauglois, Maguire, Jasmin, Gernoin, Caron, Drummond, A. Lemieux, Stuart, Drouin, Cook, Cole, Craig, Berthiaume, Tracy et Numa Brossoit.

Les jeunes MM. Craig, Berthiaume et Brossoit se sont tirés avec éclat de diverses épreuves qu'on leur a fait subir.

M. Craig est de Saint-Jérôme ; M. Berthiaume, de Montréal, et M. Brossoit est le fils de notre ami, M. Thomas Brossoit, C. R., avocat de Beauharnois. Ce sont trois étudiants qui promettent beaucoup, et en les félicitant de leurs succès, nous les encourageons vivement à continuer à se distinguer dans l'étude de la noble profession qui se faisait un devoir, autrefois, de défendre l'opprimé, la veuve et l'orphelin.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les récoltes.—Les récoltes dans la province de Québec ont assez belle apparence et promettent un rendement au-dessus de la moyenne.

La mouche à cornes.—Dans certains districts, notamment dans celui de Trois-Rivières, les cultivateurs se plaignent beaucoup des mouches à cornes, insectes qui font dépérir les bestiaux.

La mouche à patate.—La mouche à patates semble vouloir débarrasser le pays de sa présence ; elle n'a paru cette année en aussi grand nombre que d'ordinaire en sorte que la récolte des patates promet d'être assez bonne.

Culture du navet.—Les localités à climat humide et tempéré conviennent particulièrement à la culture du navet. On place les navets le plus souvent après les récoltes de céréales, seigle, blé, avoine. Il faut donc se hâter de préparer le sol ; cette préparation consiste en un simple déchaumage à extirpateur. Quand les chaumes sont grands on les réunit par un hersage énergique et on les brûle ensuite. On peut aussi opérer un véritable labour, mais très légèrement. On fait suivre le déchaumage de hersages et de roulages alternés, de façon à obtenir une couche superficielle bien pulvérisée, mais encore fraîche. Puis on sème les graines à la volée. Les soins d'entretien consistent uniquement et deux ou trois hersages croisés qui remplacent à la fois l'éclaircissage et le binage. Il est entendu qu'ils devront être d'autant plus énergiques que le semis sera plus dru. Les navets semés en juillet sont bons à être récoltés en octobre.

QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES

Un journal américain ayant promis un prix à celui de ses abonnés qui ferait la meilleure réponse à la question qui sert de titre à cet écrit, a couronné la réponse suivante, que bien des mères pourront méditer avec profit :

Que ferons-nous de nos filles ? D'abord

des chrétiennes, puis donnez leur une bonne instruction élémentaire. Apprenez leur à préparer un repas convenable, à laver, à repasser, raccommoder des bas, coudre des boutons, à faire une chemise, et à tailler tous leurs habits. Qu'elles sachent cuire leur pain et se rappellent qu'une bonne cuisine épargne bien des dépenses de pharmacie. Dites leur qu'un œuf de cinq francs se compose de cent sous ; que pour épargner il faut dépenser moins qu'on gagne, et qu'on doit s'attendre à la misère lorsqu'on dépense plus que ses revenus. Enseignez leur qu'une robe de coton payée habille mieux qu'un vêtement de soie sur lequel on doit de l'argent.

Qu'elles sachent de bonne heure acheter et faire le compte de leurs dépenses. Répétez leur qu'un honnête ouvrier en tablier et en bras de chemise est cent fois plus estimable, n'eût-il pas un sou, qu'une douzaine de jeunes élégants vaniteux et imbeciles. Apprenez leur à aimer les fleurs et en général toutes les œuvres de Dieu. Après cela, faites leur donner des leçons de piano et de peinture, si vous en avez les moyens, mais sachez que ces arts sont bien secondaires et tiennent peu de place dans l'existence.

Qu'elles apprennent encore à mépriser les vaines apparences, et que leur ouï, soit oui, et leur non, non. Quand viendra le moment de la marier, persuadez les que le bonheur, dans leur ménage, ne viendra pas de la fortune, ou de la situation que possède leur mari, mais de ses qualités morales et de son caractère. Si vous avez pesé tout ceci et si elles vous ont compris, tenez pour certain que vos filles seront heureuses et trouveront leur voie. Pour le reste, laissez faire le bon Dieu."

— x : x : x : x : x —

Chronique Commerciale et Industrielle

LES DROITS SUR LE SEL EN FRANCE.— En France, la loi porte (article 1er) fixation du droit pour les sels destinés à la pêche de la morue, importés en France à 1 franc par 100 kilogrammes, et à 2 francs pour celui qui est transporté directement des ports étrangers au lieu de pêche ; l'article 2 de la même loi décrète que le droit de douane sur les sels étrangers destinés à la pêche de la morue en Islande et sur les bords du Dogger Bank, sera fixé à 0 fr. 50 centimes pour le sel qui aura été préalablement entreposé en France, et à 1 fr. 50 pour celui qui sera transporté directement des ports étrangers au lieu de pêche ; c'est à dire que l'article ne modifie en rien aux avantages acquis à ceux des armateurs qui font la pêche en Islande et au Dogger Bank, par rapport à leurs concurrents qui font la pêche à Terre-Neuve.

Le 15 mars dernier, il a été proposé d'augmenter les droits d'entrée sur le sel, pour les raisons suivantes : Antérieurement à 1844, les armateurs français à la grande pêche étaient obligés, en raison du monopole à eux concédé pour la vente de la morue en France, de s'approvisionner exclusivement de sels français. A partir de 1844 jusqu'en 1848, des autorisations spéciales leur furent accordées de s'ap-

provisionner à l'étranger, en raison de la disette de sels en France. La loi du 23 novembre 1848 autorisa définitivement les armateurs à avoir recours aux sels étrangers, moyennant un droit de 0.50 par 500 kilos. La trop grande variation des cours dans l'Ouest, la rareté des sels de la Méditerranée et l'Océan ont seuls motivé cette loi qui est toujours en vigueur et a puissamment aidé à la ruine si navrante des salines de l'Ouest. Rien aujourd'hui, disent les signataires de la proposition d'augmentation du droit douanier, ne peut justifier la loi du 23 novembre 1848. Les salines du Midi ont une production illimitée. Les sels de l'Ouest sont vendus à des prix constamment faibles. Les tarifs spéciaux des chemins de fer du Midi, entre la Méditerranée et l'Océan, empêcheront à l'avenir le retour des prix de sels très élevés. Les salines des Basses Pyrénées sont en pleine exploitation. Les salines de l'Ouest traversent depuis près de trente ans une crise tellement aigue que les paludiers, découragés, commencent à abandonner les marais salants. Les conséquences de cet abandon seraient très graves et méritent d'arrêter l'attention des pouvoirs publics parce que : 1° ces marais sont une source de revenu appréciable pour le Trésor ; 2° parce qu'ils retiennent sur les rivages de France une population laborieuse très intéressante et nécessaire au recrutement de la marine ; 3° enfin, parce que leur abandon, en ruinant les propriétaires et paludiers, en supprimant un élément de trafic si nécessaire au bornage et au cabotage maritimes des côtes de l'Ouest, transformerait les marais salants en autant de foyers pestilentiels qui semeraient dans les populations de l'Ouest la maladie et la mort.

D'autre part, dit encore l'exposé des motifs, les sels importés en France doivent acquitter un droit de 2 fr. pour les sels bruts et de 3 fr. 30 pour les sels raffinés. Or, les sels pris à l'étranger et destinés à la salaison de la morue vendue en France, peuvent avec raison être considérés comme sels d'importation, puisque non seulement ils servent de véhicule au poisson consommé, mais encore en imprègnent les tissus. Pourquoi donc, dans ces conditions, échapperaient-ils à tout droit ?

Des délégués de plusieurs chambres de commerce françaises, entre autres, de Dunkerque, Boulogne, Dieppe, Fécamp, Granville, Saint-Malo, Saint-Servan, Saint-Brieuc et Paimpol, ont eu avec les ministres des entrevues au cours desquelles ils ont protesté contre l'augmentation projetée du droit d'entrée sur les sels employés à la pêche. Le ministre du commerce a déclaré être complètement hostile à ce projet d'augmentation ; le ministre de la marine a déclaré que, dans l'intérêt des populations maritimes, il y était également hostile et avait obtenu du gouvernement qu'il s'opposât à cette mesure.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant un exposé succinct de cette discussion, qui touche à une question économique-fiscale.

TURBINE AMÉLIORÉE.— On signale à l'exposition de Lyon l'installation faite par la maison Brault-Teisset et Gillet, Char-

tres-Passy, de nouvelles turbines américaines du modèle de 1893. Cette maison, fondée par M. Fontaine, l'inventeur de la turbine de ce nom, voyant se généraliser de plus en plus l'emploi de turbines à grande vitesse, a étudié un nouveau type réunissant toutes les qualités des meilleures turbines américaines, et l'a construit en lui donnant le nom de modèle 1893. Une des principales améliorations apportées consiste dans le remplacement du pivot en bois dur par un pivot en acier pouvant supporter des charges considérables et qui est toujours accessible pour le graissage, puisqu'il est placé hors de l'eau. C'est une modification très importante, permettant les réparations ou le remplacement, sans que l'on soit obligé de recourir à des travaux supplémentaires d'épuisement d'eau. De plus, elle est d'une installation rapide et peu coûteuse, d'une marche régulière et d'un rendement constant, même lorsqu'elle est noyée. Trois modèles y sont exposés, et elle peut être construite pour toute chute avec débits variables.

* * *

LE SYNDICAT UNIVERSEL DE PÉTROLE.— D'après les journaux allemands, les négociations entre la *Standard Oil Company* et les producteurs russes, ont abouti à un accord. Il ne reste plus qu'à échanger les signatures, mais il faut, avant cela, vaincre encore quelques résistances, notamment celle d'une grande raffinerie de Mannheim, ainsi que celle des producteurs américains de pétrole brut, et particulièrement de la *Producers Oil Company*, qui refusent d'entrer dans la combinaison de la *Standard*. Celle-ci vend l'huile raffinée, en Europe, à un prix inférieur au prix de revient du produit brut en Amérique, afin de briser l'opposition de la *Producers Oil Company*.

* *

LES BLÉS EN RUSSIE.— On mande d'Odessa en Russie au *Daily News* du 19 juin : " Pour la première fois dans l'histoire de la grande production nationale du blé en Russie, l'on exprime une crainte générale d'avoir une trop riche moisson. En présence du stock abondant de l'an dernier, la demande se fait. Dans beaucoup de districts, le paysan producteur sera forcé de vendre son grain au tiers de la valeur normale ; dans d'autres districts, il est probable qu'il ne s'en débarrassera à aucun prix. Les petits pays souffriront donc énormément, mais les grands producteurs sont également à plaindre. La baisse extraordinaire des prix sur les marchés étrangers, et les gros stocks existants aux mains des spéculateurs en grains, font que ces derniers ne consentiront pas aux producteurs les avances habituelles ; les spéculateurs eux-mêmes, d'ailleurs, se font faire par les banques des avances considérables sur les stocks qu'ils détiennent. On cite de nombreux cas de gros producteurs de la Russie Méridionale qui offrent à des syndicats leurs récoltes sur pied, ces syndicats se chargent de récolter et d'emmagasiner le blé en le payant la moitié et même le tiers de sa valeur ordinaire. Ces offres mêmes ne trouvent pas de preneurs."

— 10 —

FARINES

Farine (patent).....	\$3.35 à \$3.85	baril
Farine de cylindre.....	3.25 à 3.40	"
Extra.....	3.00 à 3.20	"
Superfine.....	2.80 à 2.90	"
Commune (low grade).....	2.55 à 2.70	"
Forté de boulanger.....	3.55 à 3.80	"
Superfine extra.....	2.85 à 3.10	"
Fine.....	2.55 à 2.70	"

FARINE EN POCHES

Farine de ey		
lindre.....	\$1.55 à \$1.70	poche 98 lbs
Extra.....	1.45 à 1.50	" "
Superfine.....	1.35 à 1.40	" "
Commune.....	1.25 à 1.30	" "
Farine de fa		
mille.....	1.55 à 1.80	" "

LARD ET SAINDOUX

Short cut \$18.00 à \$18.50 le baril, 200 lbs.	
Mess.....	\$17.50 " "
Thin mess 16.00;	" "
Saindoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau (20 lbs.)	

PROVISIONS

Beurre frais par lb.....	0.20 à 0.22
" salé ".....	0.17 à 0.19
Patates, minot.....	0.30 à 0.35
Oeufs, douzaine.....	0.12 à 0.14
Sucre d'érable, lb.....	0.061 à 0.07
Sirop d'érable, gall.....	0.70 à 0.80
Fromage, lb.....	0.11 à 0.12
Oignons, baril.....	3.00 à 3.50
Pommes, ".....	4.00 à 5.00
Orange Floride, boîte.....	5.00 à 6.00
" Valence, caisse.....	5.00 à 5.50
" Jamaïque, baril.....	5.50 à 6.00
Citrons, boîte.....	2.50 à 3.00
Tabac can. en feuilles, lb.....	0.15 à 0.20

BOEUF, MOUTON

Beuf 1ère qual. par 100 lb.....	8.00 à 8.50
" 2e ".....	7.00 à 8.00
" 3e ".....	5.50 à 7.00
" par livre.....	0.07 à 0.10
Mouton ".....	0.08 à 0.10
" du printemps, chaque 3.00 à 4.00	

LARD

Porc frais, 100 lbs.....	6.50 à 7.00
" par lb.....	0.10 à 0.11
Lard salé ".....	0.11 à 0.12
" par brl.....	17.50 à 18.50
Jambon frais par livre.....	0.08
" fumé ".....	0.10 à 0.11

VOLAILES

Volailles, couple.....	0.75 à 1.00
Oies.....	1.25 à 1.50
Canards.....	1.00 à 1.50
Dindes.....	3.00 à 4.00

POISSON

Morne sèche, quintal.....	4.25 à 4.75
" verte, baril.....	4.00 à 4.50
Saumon No. 1, 200 livres.....	15.00 à 15.50
Hareng du Labrador, baril.....	
Hareng Cap Breton, baril.....	
Traite par baril.....	
Huile de morue.....	0.321 à 0.35
Huile loup-marin, jne paille 0.314 à 0.35	

PEAUX

Les peaux de Québec continuent de se vendre 3½c, 2½c et 1½c tels qu'elles viennent des abattoirs.

Les peaux de Toronto sont offertes à 3½c, 3c, et 2c.

Renseignements commerciaux

QUÉBEC

Gentilly
Achille Genest, magasin général; cession de biens à A. Lamarche.

Hull
H. Charlebois, marchand de chaussures; stock vendu 57 cts. dans la piastre.

Lachine
Robert, Frère & Cie, foulonniers; faillis.

Montréal
Amyot & Leroux, trafiquants; société dissoute.

Théséphore Martel, fabricants de contreforts; stock vendu.
R. G. Silk & Cie, marchands de tapis, etc., stock vendu à H. S. Wildes & Cie, à 62 cts. dans la piastre.

Doerkin, Frères & Cie, importateurs de quincaillerie; nouvelle société formée, se composant de H. W. Doerkin, E. J. Doerkin & Horace Rudolph, associés, et de H. Baker, associé spécial avec un capital de \$30,000, jusqu'au 1er juillet 1897.

H. O. Dubois, épiciers; Bilodeau et Renaud nommés curateurs.

Joseph Harris, drapier; stock, etc., annoncé en vente sur soumissions.

François H. Murphy, négociant; failli.
A. M. Thom & Cie, marchands d'appareils électriques; société dissoute.

Théo. Delage, peintre; stock vendu.
La compagnie de couvertures de laine et d'articles de Fibre Dominion; assemblée des créanciers et des actionnaires le 14 juillet.

I. Harris & Fils, fabricants de cigares; société dissoute; nouvelle société composée de Isaac et Samuel Harris et Edward Youngheart.

Langlois & Lalonde, plombiers; offre de composition à 10 cts. comptant dans la piastre.

Lambert Leclair, plombier; cession de biens à Bilodeau & Renaud.
Lemay & Bélanger, tailleurs; société dissoute.

E. Henri Lesage, marchand de nouveautés; demande de cession.

QUÉBEC
Fred. Jumeau, fabricant de chaussures; assemblée des créanciers.

Sherbrooke
Delle V. Brodeur, couturière; dans Tembarras.

Saint-Gabriel de Brandon.
Ercément & Cie, magasin général; demande de cession.

Saint-Hyacinthe.
Compagnie de médecines vétérinaires du Dr Tellier; société dissoute; nouvelle société formée; J. A. Tellier, Emile Ostiguy et Wm. Allen Bramhall, associés.

T. Charland & Frère, épiciers, société dissoute.

Saint-Léon.
Compagnie des sources de Saint-Léon; Chs. E. A. Langlois, enregistré comme propriétaire.

Trois-Rivières.
Thos. Bedard, marchand de chaussures; demande de cession.

Camille Didier, marchand de chaussures; demande cession.
Fabrique de haches et d'outils de Saint-Maurice; demande de lettres patentes.

ONTARIO

Amprior.
F. X. Gadlois, marchand de nouveautés; cession de biens à James W. Tierney

Barrie.
A. M. Hunter & Cie, marchand de chaussures; offre de composition.

Belleville.
Fen J. W. Dunnet, marchand de nouveautés; stock vendu à Vandervoort.

Blenheim et Charing Cross.
Bryant & Murphy, industriels; incendiés à Charing Cross.

Brockville.
Mowat & Johnstone, marchands de chaussures; cession de biens.

Carleton Place.
Albert Saunders, charpentier; cession de biens à John MacIherson.

Charleston.
E. Duffield, hôtelier; successeur, Robert Foster.

Cornwallis.
J. W. Brennan, marchand de chaussures et de boissons alcooliques; dommages partiels par le feu.

Courtright.
D. M. Kenzie, magasin général; assemblée des créanciers le 4 juillet.

Dresde.
Dell E. Whitehead, couturière; offre de compromis.

Gananoque.
Albert P. Russell, marchand de meubles; cession de biens à Jas. Smart, shérif.

Glencoe
R. C. Vause, tisserand; incendié.

Glen Smail
Edward Ellis, fils, magasin général et petit mercier; cession de biens à Hugh Leadly.

Goderich
E. Downing, marchands de chaussures; vendu à Wm. Sharman.

Gravenhurst, South River et Meaford.
G. G. Marter, magasin général; vendu à Homer & Cie, de Gravenhurst; prise de possession le 1er août.

Hamilton
Humphrey & Newberry, tanneurs, société dissoute. Nelson Humphrey continue les affaires.

Hannah Carr, couturière et marchande de modes; stock vendu aux enchères le 11 juillet.

Kingston
Compagnie Américaine de chaussures et d'habits; stock vendu aux enchères le 11 du courant.

C. H. Clark, hôtelier; effets vendus par le shérif.

A. Macdonald, confiseur; offre de composition à 25 cts. dans la piastre.

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

Vve CHAS. TERREAU

FONDEUR

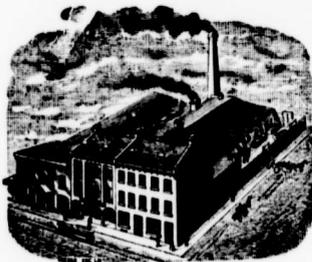
Assortiment général de

Poeles a Gaz améliorés

Choix sur quatre grandeurs différentes

AUSSE Un assortiment de poeles de tous les prix.

210 à 224 rue St-Paul, Québec
Telephone 369



Fred E. Richards, président.
J. Frank Lang, secrétaire.
Samuel S. Boyden, asst secrétaire.

Arthur L. Bates, vice président.
Josiah H. Drummond, solliciteur
Thos. A. Foster, directeur médical

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

L'UNION MUTUELLE

De Portland, Maine

A payé à ses porteurs de polices \$27,000,000

Elle est la seule compagnie dont les polices sont protégées par la loi de non-déchéance

Réclamations payées sous la loi de non-déchéance du Maine jusqu'à ce jour, \$150,000

L. Denis Hudon,
Gerant.

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUEBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,
Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

McKellar

S. et J. Armstrong, meuniers ; cession de biens à Richard Tew, de Toronto.

Millbank

W. Fink, sellier ; annonce son atelier en vente.

Millbrook

A. T. Elliott, pharmacie ; vente à H. A. Turner.

Napance

Thomas Empey, marchand de boissons alcooliques ; cession de biens à O. T. Prayn, shérif.

Orangeville

James Bowers, scierie incendiée.

Paisley

R. M. McCrum & Cie, libraires, vente à Isaac McClure.

Peterboro

Salisbury & Frère, libraires et papetiers ; cession de biens à James A. Hall.

Portage du Rat

Cardinal & Charron, épiciers ; failli.

Saint Thomas.

J. F. Wilkinson, marchand de fruits et confiseries, annonce en vente son fonds de commerce.

Toronto.

W. J. Guy & Cie, plombiers ; cession de biens à Henry Barber & Cie, de Toronto.

Timms & Cie, peintres en bâtiments ; cession de biens à E. R. C. Clarkson.

W. N. Johnson, photographe et fabricant de cadres ; successeurs, Kennedy et Bell.

H. Kiteley, épicier ; vente du fonds de commerce à J. J. Burns.

Hay & Millman, marchand de provisions, abandonne les affaires.

C. S. Wright & Cie, fabricants de chars ; assemblée des créanciers.

Victoria Road.

Jas. Fitzgerald, magasin général ; stock annoncé pour être vendu sur soumissions.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Bouctouche.

Adolphus Robichaud, magasin général ; failli.

Fredericton.

Andrew Lottimer, marchand de chaussures ; offre de composition à 20 cts dans la prière.

Hopewell Hill.

Kinney & Cie, scieries ; failli.
Marsh Bridge Lumber Co., dissoute ; successeurs D. L. Nobles & Cie

G. S. Wetmore & Cie, marchands de provisions et commissionnaires ; stock vendu à S. Z. Dixon.

Saint Stephen

Wm. P. Wescott, regrattier ; failli.

Upper Hainesville

John Lounsbry, magasin général ; offre de composition à 50 cts. dans la piast e.

Wedford.

Robert Saulnier, magasin général ; société formée avec Clarence Wrig, sous le nom de Wrig & Saulnier.

Winding Ledge.

Napoléon Saint-Pierre, magasin général ; failli.

Bureau d'enregistrement

VENTES, ETC.

3 juillet—Dame Normand Chouinard à Dame Veuve Théophile Hamel.

4 juillet—Pierre Garneau à Pierre Barbeau, fils—David Drouin aux Sœurs de la Charité de Québec.

5 juillet—Société de construction à Dlle Mary Ann Shannon—Accord : Séminaire de Québec et The Montmorency Electric Power Company—Sœurs de la Charité et The Montmorency Electric Power Company.

6 juillet—Joseph Jobin à Cyrille Tessier.

7 juillet—Jean Bernard, fils, à Frédéric Legaré—Dame veuve Joseph Lafond, sr, à Joseph Lafond *et al.*

OBLIGATIONS

3 juillet—Conventions : George Roy à la Banque Nationale—Gaudiose Côté à Michel Brunet—Hughes Adolphe Paré à Jean Baptiste Bertrand.

4 juillet—Joseph Savard, fils, à Pierre Couture—J. B. J. O. Hardy à Dame veuve F. X. Beaudoin—Etienne Garneau à succession Wm. Drum.

5 juillet—Odon Beaudoin à la société de prêts—François Crépault à Edouard Vadeboncoeur—François Marcoux *et al.* à J. B. Bolduc, es-qualité—Frédéric Paquet à Etienne Laberge.

6 juillet—Shérif de Québec à William C. Young.

7 juillet—F. X. Bernard *et al.* à Octave Migner—Dame L. B. Caron à la succession Mathias Blouin.

RECLAMATIONS

COUR SUPÉRIEURE

No. 1803. 5 juillet.—James Clifford, contre James Clifford, jr, Québec, dette, \$350.00. Rap., 11 juillet.

No. 1809. 6 juillet.—Nap. Wagner contre Prosper Lafontaine et Prudent Girard, fils, canton Dablon, dommages, \$107.10. Rap., 6 août.

No. 1811.—Alphonse Pontin, contre Louis B. Gervais, Victor E. P. Hudon, et Charles E. Paradis, Québec, saisie revendication, \$200.00. Rap., 20 juillet.

No. 1815.—James Maloney, contre George Chase, Québec, dommage, \$200.00. Rap., 20 juillet.

No. 1817.—Charles Audet, contre Jos. E. Fortin, St-Anselme, et Jean Morency, Ste Marie, Beauce, billet prouisoire, \$372.42. Rap., 27 juillet.

No. 1829. 7 juillet.—Elise Carrier, contre Onatias Carrier, Lévis, licitation, \$1800.00. Rap., 21 juillet.

No. 1819. 8 juillet.—Joseph E. Bouchard, contre Leonidas A. Bergevin, Québec, saisie revendicat., \$100.00. Rap., 30 juillet.

No. 1821.—La Société de construction permanente de Québec, contre Alphonse Gaumont, St-Jean Deschailons, saisie-revendication, \$356.57. Rap., 21 juillet.

No. 1823.—Arthur McCorkell, contre Henry Jessop McHugh, Québec, dette, \$250.00. Rap., 20 juillet.

No. 1825.—Octave Lemaire, contre Louis Alph. Richard, Québec, loyer, \$223. Rap., 19 juillet.

No. 1827.—Magloire Giguère, contre

Frédéric Juneau, Québec, saisie gagerie, \$576.50. Rap., 14 juillet.

No. 1831. 9 juillet.—Adelade Guay, contre la cité de Québec, Québec, dommage, \$100.00. Rap., 30 juillet.

No. 1833.—Le Crédit Foncier Franco-Canadien contre Honoré Laliberté, St-Louis de Lotbinière, \$700.11. Rap., 16 août.

No. 1837.—Joseph Alphonse Letellier contre Alcide Boudraut, Québec, sur compte, \$359.27. Rap., 10 juillet.

COUR DE CIRCUIT

No. 2241. 4 juillet.—Bazile Gingras, contre Paul Grégoire, Québec, \$23.50. Rap., le 7 juillet.

No. 2242.—Charles Frost *et al.*, contre Mathias Lemay, Saint-François, Lotbinière, \$54.00. Rap., 17 juillet.

No. 2246. Joseph Renaud, contre Modérie Grenier et la cité de Québec, Québec, \$38.65. Rap., 23 juillet.

No. 2252. 5 juillet. Laurent M. La pointe, contre P. Langlois *et al.*, et Antoine DaSilva, Québec, \$92.01. Rap., 20 juillet.

No. 2255. Joseph Bussière, contre Alfred Couture, Saint-Augustin, \$50.00. Rap., 20 juillet.

No. 2260.—George Foisy *et al.*, contre Delvina Daigle, Québec, \$25.00. Rap., 17 juillet.

No. 2262.—Paul Biarnès, contre Joseph O. Matte et Alphonse Letellier, Québec, \$66.88. Rap., 12 juillet.

No. 2264. 6 juillet. Charles W. Grenier, contre Louis N. Allaire, Québec, \$75.00. Rap., 14 juillet.

No. 2265.—Louis Bte. Gervais *et al.*, contre Joseph Grenier, Québec, \$90.00. Rap., 14 juillet.

No. 2272.—Francis Baribeau, contre François Tobin, Québec, \$25.00. Rap., 13 juillet.

No. 2273.—Francis Baribeau, contre Jean L. Heureux, Québec, \$25.00. Rap., 13 juillet.

No. 2274.—Francis Baribeau, contre George Couture, Québec, \$25.00. Rap., 13 juillet.

No. 2280.—Charles Audet, contre Joseph E. Fortin, Saint-Anselme, Beauce, \$68.89. Rap., 20 juillet.

No. 2281.—J. E. M. Whitney *et al.*, contre Thomas Bédard, Québec, \$63.56. Rap., 15 juillet.

No. 2283.—Charles Veilleux, contre Téléphore Paradis, Québec, \$15.00. Rap., 25 juillet.

No. 2287.—Dame Césaire Dionne, contre Rosalie Lefebvre, La Chaudière, Lévis, \$50.00. Rap., 20 juillet.

No. 2289. 7 juillet.—Onésime Beaulieu, contre Cléophas Bolduc et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, Québec, \$20.80. Rap., 4 août.

No. 2293.—Jean Bte. Racine *et al.*, contre A. J. Dulric, Saint-Hyacinthe, \$75.13. Rap., 27 juillet.

No. 2298.—Napoléon Lamontagne, contre Horatio G. Goodday *et al.*, Québec, \$55.69. Rap., 18 juillet.

No. 2304.—Arthur Dion *et al.*, contre H. O. Martineau *et al.*, Québec, \$87.97. Rap., 16 juillet.

No. 2305.—C. A. Langlois *et al.*, contre William Ferguson, Betsimis, \$72.00. Rap., 1er septembre.

No. 2307. 9 juillet.—Jean Bte Michaud *et al.*, contre Alfred Thiboutot, Lévis, \$32.67. Rap., 18 juillet.

No. 2309.—Dame Marie A. Aylwin, contre François Renaud, Québec, \$22.52. Rap., 17 juillet.

No. 2311.—The Singer Manufacturing Company, contre James Dunn, Lévis, \$55.00. Rap., 20 juillet.

No. 2312.—Olivier E. Gauvreau *et al.*, contre Maurice Croteau et Edmond J. Flynn, Deschambault, \$101.40. Rap., 21 juillet.

No. 2313.—Adelard Roy, contre Clarida Turgeon, Québec, \$25.16. Rap., 20 août.

No. 2315.—Joseph A. Plamondon *et al.*, contre Pierre J. Legaré et Téléphore Savard, Québec, \$31.95. Rap., 19 juillet.

No. 2316.—Philomène Marcoux, contre Gaudiose Langlois, Québec, \$50.00. Rap., 25 juillet.

No. 2318. 10 juillet.—Louis A. Letourneau, contre Louis N. Allaire, Québec, \$50.00. Rap., 21 juillet.

No. 2326.—Isidore Belleau *et al.*, contre Onésime Goulet et Paul Fortier, St-Henri, \$23.71. Rap., 1 août.

No. 2330.—Adjudor Larue contre Rémi Bolduc, Québec, \$22. Rapp. 12 juillet.

No. 2332.—Frs X. Dion contre Léonidas Rogers, St-Antoine de Tilly, \$45.45. Rapp. 24 juillet.

No. 2333.—Jos. Mailloux contre Rév. Luc Rouleau, St-Germain de Rimouski, \$22.66. Rapp. 7 août.

No. 2335.—Antoine Gagnon *et al.* contre Omer Gagné, Ste-Julie de Somerset, \$25.54. Rapp. 31 juillet.

No. 2336.—The Oliver Distin Co contre Louis N. Allaire, Québec, \$62.80. Rapp. 20 juillet.

No. 2337.—Dame Rose D. Noël contre Ed. Vézina, St-Louis de la Pointe-aux-Trembles, Chic., \$21.20. Rapp. 15 août.

No. 2339.—Jos. E. Hamelin contre Onésime Trétiier, Grondines, \$20. Rapp. 25 juillet.

No. 2341.—Samuel Desrochers contre Antoine A. Cantin, Québec, \$50. Rapp. 17 juillet.

No. 2345. 11 juillet.—Ernest Pacaud contre Charles Cyr, Québec, \$26.13. Rapp. 17 juillet.

No. 2346.—Ernest Pacaud contre J. A. Morency, Québec, \$34.65. Rapp. 17 juillet.

No. 2347.—Charles Villeneuve *et al.* contre Antoine DaSilva, Québec, \$35.34. Rapp. 20 juillet.

No. 2350.—Louis Marois contre Louis Paradis, Québec, \$50. Rapp. 20 juillet.

COMTE DE LÉVIS

VENTES

5 juillet.—André Gagné, cultivateur, Saint-Jean à Elzéar Pelletier, \$133.31.—Anthime Côté, cultivateur, Saint-Jean, à Narcisse Cantin, titre-nouvel pour \$750.—Joseph Roberge, arrimeur, St-Romuald, à Narcisse Cantin, titre-nouvel pour \$256.

7 juillet.—William Breakey, marchand de bois, Lévis, \$300 de vente, dont \$300 payées.

QUITTANCES

7 juillet.—Vve Isaac Demers à Elzéar Lucroix, Lévis, \$300 de vente.

Joseph Garant à Sifroid Dupéré, cordonnier, St-David, \$200 d'obligation.

— LA PRESSE —

JOURNAL QUOTIDIEN

**Le plus populaire de tous les journaux
français de Montréal**

Sa circulation est cinq fois aussi considérable que celle d'aucun autre journal français à Montréal.

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

Le meilleur intermédiaire de publicité au Canada.

Les Marchands, Négociants, Industriels, Manufacturiers, etc., etc., de Québec, devraient profiter de ce médium pour étendre leurs affaires dans la métropole commerciale et les grands centres du Canada.

Moyenne de la circulation par jour :

35,259

“La Presse”

31 et 71a Rue St-Jacques, MONTREAL.

T. BERTHIAUME, Propriétaire.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875
E. Roumilhac
 IMPORTATEUR
 17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX
 ET DE BOURGOGNE,
 CONSERVES ALIMENTAIRES,
 DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons
 Guillaume Malifaud, St. Méme Cognac,
 Eaux de vie fines de Cognac,
 A. Bosc & Cie, Bordeaux,
 Huile d'olive doublement clarifiée.

"L'ELECTEUR"

Journal d'information politique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

TIRAGE CERTIFIÉ :
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui desiront se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR".

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude.

LIVRES, FACSIMILÉS, COMPTABILITÉ, FORMULES EN TOUS GENRES, CIRCULAIRES DE COMMERCE, PLACARDS, PROGRAMMES DÉTHAÏTÉ, CARTES DE VISITE, ETC., ETC., ETC.

CANADA
 ROYALTY DE QUÉBEC
 District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'ota blissement de "L'ELECTEUR" déclare :
 Que la circulation régulière de "L'ELECTEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf cent soixante et quinze copies. Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extra judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON,

Declare devant moi à Québec
 le 14 décembre 1894.

E. G. MEREJITH, N.P.

CHAPUT Freres

Maison fondée en 1838

10--PLACE D'ARMES--10
 MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux.
 Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie au Canada.

EN DECHARGEMENT ex-Peace Maker

Venant directement des Barlades

400 tonnes MELASSE
 20 barriques
 20 quarts
 Marque "Leacock"
 N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL
 QUÉBEC

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

J. Geo. Bussières, Architecte
 et solliciteur pour brevets d'invention.
 Dessins pour reproduction sur journaux (ZINC-COPIATURE)
 No. 66, COTE LAMONTAGNE.

Revue de Montreal

Montréal, jeudi, 12 juillet 1894.

MARCHE DE GROS

GRAINS

Les affaires sont tranquilles dans les grains. On ne sait encore quel effet aura la grande grève américaine sur le marché.
 Manitoba, No. 1, dur, 75 à 76c.
 Manitoba, No. 2, dur, 72 à 74c.
 Mais, droit payé, 55 à 56c.
 Pois, par 66 lbs. flot, 70 à 72c.
 Avoine, par 34 lbs. nouvelle, 39 à 41c.
 Seigle, 52 à 53c.
 Orge, 44 à 47c.
 Orge de brasserie, 52 à 54c.

FARINE DE BLÉ

La farine de blé est en grande demande en Angleterre et l'exportation est considérable, ce qui rend le marché très actif. Les prix ont monté ; la hausse du fret en a été la cause en grande partie. Le prix du transport est maintenant de 1s. 6d. Les prix locaux n'ont pas changé.

Patente du Manitoba, \$3.50 à \$3.60.
 Farine de cylindre, \$3.00.
 Extra, \$2.75 à \$2.80.
 Superfine, \$2.50 à \$2.65.
 Farine forte à boulanger, du Manitoba, \$3.40 à \$3.50.

FARINE D'AVOINE

La farine d'avoine est ferme. Les prix n'ont subi aucun changement, à l'exception de la farine roulée qui a haussé.

Roulée, le baril, \$1.50 à \$1.60.
 Granulée, le baril, \$1.25.
 Standard, le baril, \$1.25.
 Pot barley, le baril, \$3.90.
 Pois cassés, le baril, \$3.40.

ISSUES

Aucun changement dans les issues. La demande est bonne et les prix sont fermes.
 Gros son, \$17.00.
 Son, \$18.00 à \$19.00.
 Moulée, \$20.00 à \$22.00.

PROVISIONS

Les affaires locales sont satisfaisantes, quoique pas très actives. Les prix ont subi quelques légers changements :
 Canadian Short Cut, le quart, \$19 à \$20.

Jambon fumé, à la ville, la livre, 10 cts. à 11 cts.

Bacon, 9 à 11 cts.
 Saindox, mélangé, 7 à 8 cts.
 Saindox canadien, pur, 8½ à 10½ cts.

FROMAGE

A Montréal, les affaires sont bonnes. Hier, il est arrivé 5,000 meules de fromage, dont 1,500 seulement pour la vente. Le prix est de 9½c. Il y a donc une hausse marquée depuis la semaine dernière.
 Québec, meilleur, coloré, 9 à 9½c.
 Québec, meilleur, blanc, 8½ à 9c.
 Ontario, meilleur, coloré, 9 à 9½c.
 Ontario, meilleur, blanc, 8½ à 9c.
 Qualité inférieure, 8½c.

BEURRE

Le beurre fait de meilleures affaires que durant ces derniers temps. Les prix ont haussé sur toute la ligne.
 Des crémiers, 19 à 20 cts.
 Des townships, 16 à 17 cts.
 De l'Ouest, 15 à 16 cts.

ŒUFS

Le marché aux œufs est ferme et la demande est bonne. La hausse de la semaine dernière ne s'est pas soutenue. Le prix actuel est de 10½ à 11c.

FRUITS

Depuis une semaine, le premier wagon de fruits de Californie est arrivé hier. La vente a rapporté \$2,500. Les poires Bartlett ont fait \$5 la boîte ; les pêches, \$2.12½ à \$2.75 ; les prunes, \$3 à \$3.87½ ; les abricots, \$2 à \$2.50 ; les figues, 25c. à 75c.

ABATTOIR DE L'EST

Hier matin, il y avait 300 bœufs, 150 moutons et agneaux, 150 veaux et 26 cochons, à l'abattoir de l'Est. Rien de remarquable à signaler. Les prix ont été meilleurs : bœufs choisis, 4 à 4½c ; bons, 3½ à 4c ; beaux 3 à 3½c ; ordinaires, 2½ à 3c. Tous les moutons ont fait 3½ à 4c. Les agneaux ont été vendus \$3 à \$3.50. Les veaux étaient en bonne demande et ont fait de \$1 à \$8. Les cochons ont remporté \$3 à \$10.

MARCHÉS AU FROMAGE

Utica, 10—Ventes de fromage : 50 meules à 8c, 30 à 8½c, 860 à 8½c, 270 à 8½c, 6450 à 8½c, 1176 à 8½, 463 à 8½c, 217 à commission, 52 paquets de beurre des crémiers ont fait 17c. Les prix ont monté de ½c.

Little Falls, 10—Ventes de fromage : 80 meules à 7½c, 204 à 7½c, 2127 à 8c, 1862 à 8½c, 1092 à 8½c, 320 des fermes à 7½ à 8½c ; 95 paquets de beurre des crémiers ont fait 16 à 16½c.

LES BESTIAUX EN ANGLETERRE

Liverpool, 10.—Le marché est fort et il s'est produit une forte hausse de 3c. par livre. Les bœufs canadiens se vendent maintenant 12c. Les moutons remportent 13c.

PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 12 JUILLET 1894.

Chausures	Prix en gros		
	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Brogans.....	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 70
Colonges.....	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
Kip.....	1 15 1 40	0 95 1 15	0 80 0 95
Buff.....	1 20 1 30	1 00 1 10	0 90 0 00
Veau.....	1 95 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00
Buff Congress.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00
Veau.....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00
Split boots.....	1 00 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00
Kip.....	1 50 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
Veau.....	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00
Hottes en feutre, Ren.....	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00
Wigwags.....	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00
	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00

A CHEVILLE	Femmes			Filles			Enfants.		
	Split Batts.....	\$0 60 à 0 70	\$0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50					
Split Balmorals.....	0 90 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60						
Kip.....	1 00 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70						
Buff.....	1 00 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70						
Pebble.....	1 00 1 25	0 80 1 00	0 50 0 60						
Buff Bals, clous en cuivre.....	0 90 1 15	0 80 1 00	0 00 0 05						

A COUTURE	Femmes			Filles			Enfants.		
	Pebbles Boutonnées.....	1 10 1 30	0 95 1 05	0 60 0 80					
Buff lustre.....	1 10 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80						
Pebble.....	1 00 1 10	0 80 1 00	0 65 0 70						
Lustré.....	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85						
Chevre.....	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15						
Veau poli.....	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00						
Chevreau français.....	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70						
Chevreau canadien.....	1 40 1 75	1 20	1 00						

Articles d'assortiment general	Prix en gros		
	Allumettes.....	\$2 00 0 00	\$2 00 0 00
" " Steamship.....	2 00 0 00	2 00 0 00	2 00 0 00
" " Railroad.....	2 00 0 00	2 00 0 00	2 00 0 00
" " Don't care.....	2 00 0 00	2 00 0 00	2 00 0 00
" " Anis.....	0 08 0 10	0 08 0 10	0 08 0 10
Barley Pot, qt.....	3 90 4 50	3 90 4 50	3 90 4 50
Blanc Ceruse, 100 lbs.....	0 50 0 55	0 50 0 55	0 50 0 55
Briques à couteaux, doz.....	0 35 0 40	0 35 0 40	0 35 0 40
Brul. de lampes No 1.....	0 90 1 00	0 90 1 00	0 90 1 00
" " No 2.....	0 80 0 90	0 80 0 90	0 80 0 90
" " No 3.....	0 70 0 80	0 70 0 80	0 70 0 80
Bouchons comm., gros, 0 20 0 25	0 20 0 25	0 20 0 25	0 20 0 25
Brosses 45, 60, 90, 125, 140 0 00 2 00	0 11 0 13	0 11 0 13	0 11 0 13
Bleu Parisien.....	0 11 0 13	0 11 0 13	0 11 0 13
Cable coton 1/4 pec., lb.....	0 18 0 20	0 18 0 20	0 18 0 20
Cable Sisal.....	0 08 0 11	0 08 0 11	0 08 0 11
Cable Jute.....	0 08 0 09	0 08 0 09	0 08 0 09
Canotiers " Crose & A.....	2 40 2 50	2 40 2 50	2 40 2 50
Camomille lb.....	0 12 0 10	0 12 0 10	0 12 0 10
Choux romans.....	0 10 0 12	0 10 0 12	0 10 0 12
Canelle lb.....	0 12 0 12	0 12 0 12	0 12 0 12
Enpois-Wite Laundry lb 0 00 0 04 1/2	0 07 0 00	0 07 0 00	0 07 0 00
" Lily white Glass 0 07 0 00	0 06 1/2	0 06 1/2	0 06 1/2
Canada Corn Starch.....	0 00 0 06 1/2	0 00 0 06 1/2	0 00 0 06 1/2
Benson.....	0 07 1/2 0 00	0 07 1/2 0 00	0 07 1/2 0 00
Eponsettes, doz.....	0 60 0 25	0 60 0 25	0 60 0 25
Epingles bois, par 3,000 0 65	0 65	0 65	0 65
Essences 55, 100, 150 doz 0 00 1 75	0 15	0 15	0 15
Essence café, 2 3/4 doz 0 00 6 75	0 15	0 15	0 15
Ext bois Campene 1 lb 0 15 0 13 1/2	0 13 1/2	0 13 1/2	0 13 1/2
" " 1/2 lb 0 13 0 13 1/2	0 13 1/2	0 13 1/2	0 13 1/2
Ext bois Campene assit 0 14 0 14 1/2	0 14 1/2	0 14 1/2	0 14 1/2
Ficelles 3 fils, 50 pds.....	0 45 0 00	0 45 0 00	0 45 0 00
" " 40 ".....	0 60 0 00	0 60 0 00	0 60 0 00
" " 48 ".....	0 70 0 00	0 70 0 00	0 70 0 00
" " 60 ".....	0 85 0 00	0 85 0 00	0 85 0 00
" " 72 ".....	1 00 0 00	1 00 0 00	1 00 0 00
" " 100 ".....	1 40 0 00	1 40 0 00	1 40 0 00
" " 6 fils 40 pds.....	0 60 0 00	0 60 0 00	0 60 0 00
" " 48 ".....	1 20 0 00	1 20 0 00	1 20 0 00
" " 60 ".....	1 40 0 00	1 40 0 00	1 40 0 00
" " 72 ".....	1 60 0 00	1 60 0 00	1 60 0 00
" " 100 ".....	2 10 0 00	2 10 0 00	2 10 0 00
Gomme arabique.....lb. 0 00 0 30	0 30	0 30	0 30
Gingembre..... 0 20 0 25	0 25	0 25	0 25
Graisse tins..... 3 lbs 0 00 0 08 1/2	0 08 1/2	0 08 1/2	0 08 1/2
" " 5 lbs 0 00 0 08 3/4	0 08 3/4	0 08 3/4	0 08 3/4
" " chaux..... lb 0 04 0 04 1/2	0 04 1/2	0 04 1/2	0 04 1/2
" " Rapé..... lb 0 00 0 07	0 07	0 07	0 07
" " canni pag..... lb 0 00 0 06 0 06 1/2	0 06 1/2	0 06 1/2	0 06 1/2
Huile castor en boites lb 0 07 1/2 0 08	0 08	0 08	0 08
" " 1 oz..... lb 0 00 0 30	0 30	0 30	0 30
" " 2 oz..... lb 0 00 0 45	0 45	0 45	0 45
" " 3 oz..... lb 0 00 0 65	0 65	0 65	0 65
" " 1/2 pte..... lb 0 00 0 85	0 85	0 85	0 85
" " 1/4 pte..... lb 0 00 1 15	1 15	1 15	1 15
" " pts..... lb 0 00 3 00	3 00	3 00	3 00

Prix en gros	
Tabac rose.....	0 32 0 34
Vinaigres cruches, fran.....	90 2 00
" " Canada.....	2 20 0 00
" " Bordeaux..... gal 0 65 0 70	0 65 0 70
" " Malt..... gal 0 50 0 55	0 50 0 55
Vernis à Marbrer..... gal 0 00 1 80	1 80
" " par doz 10 1 20	1 20
" " à l'yaux..... gal 0 00 0 90	0 90
" " par doz 0 80 0 90	0 90
Eaux de Javelle " Cor.....	7 50
" " doz.....	0 50

Bains Regim	
Bahis No 1-4 eds nuanc vert.....	\$ 0 00
" " 2-4 ".....	2 70
" " 3-4 ".....	2 60
" " 4-4 ".....	2 40
" " 5-4 ".....	2 00
" " 6-3 ".....	1 55
" " 7-3 ".....	1 40
" " 8-2 ".....	1 20
" " 9-2 ".....	1 15
" " 10-2 ".....	1 05
" " 11-2 ".....	1 05
" " 12-1 ".....	1 00
Enfant.....	1 20
" " 2-1 ".....	0 80
" " 3-1 ".....	1 80
Eponsettes long manche.....	1 80

Conserves	
Homards..... par doz 1 50 1 80	1 80
Maquereau..... doz 1 00 1 00	1 00
Eperlan..... par doz 0 00 0 55	0 55
Samon..... par doz 1 25 1 20	1 20
Clams, 1 lb tins par doz.....	1 15 1 50
" do 2 ".....	2 60 0 00
Tomates.....	0 95 0 00
Pêches, 2 lbs.....	2 00 2 25
" 3 ".....	3 00 3 25
Paires, 2 lbs tins, doz 1 75 1 90	1 90
" 3 ".....	2 50 2 80
Fraises.....	1 75 2 00
Pommes, tins gal.....	3 00 0 00
" 3 lbs.....	0 00 1 00
Rif d'Inde.....	0 80 0 90
Ananas.....	2 25 3 00
Black, 2 lb.....	0 70 0 80
Black, 3 lb.....	0 85 0 90
Pois, Mar., 2 lb tins.....	0 90 0 95
Beuf, 1 lb.....	1 45 0 00
" 2 lb.....	2 50 0 00
" 14 lbs.....	17 50 0 00
Langues de boeuf, 1 doz.....	4 00 0 00
" 2 lbs.....	7 25 0 00
Beuf salé, 1 lb.....	1 50 1 55
" 2 lb.....	2 55 2 65
" 4 lb.....	5 25 5 35
" 6 lb.....	8 50 9 00
" 14 lb.....	18 00 0 00

Coutures	
Blanc de pilé p. kg 25 lbs 15 1 20	1 20
" " No 1 100 " 4 50 5 75	5 75
" " No 2 4 25 4 50	4 50
" " see p. 1000 5 00 5 50	5 50
Librage et minimum.....	4 00 4 50
Rouge de Venise.....	1 50 1 75
Ocre jaune.....	1 25 2 00
Blanc Ceruse.....	0 40 0 50
Terre de pipe.....	0 00 0 00
Mastic.....	2 00 2 50
Vert de Paris.....	0 13 0 14

Cuir	
Cuir à sem. 1 B.A. p. lb 0 18 à 0 19	0 19
Cuir à sem. 2 B.A. p. lb 0 16 0 17	0 17
Cuir à sem. ordre 1 p. lb 0 15 0 16	0 16
Cuir à sem. ordre 2 p. lb 0 15 0 16	0 16
Slaughter..... p. lb 0 17 0 18	0 18
Harnais..... p. lb 0 16 0 26	0 26
Vache cirée mince p. lb 0 23 0 24	0 24
Vache cirée forte p. lb 0 18 0 21	0 21
Vache sur le gradin p. lb 0 22 0 24	0 24
Vache grain écoss. p. lb 0 28 0 30	0 30
Taure française p. lb 0 60 0 75	0 75
Taure anglaise p. lb 0 60 0 70	0 70
Taure canadienne p. lb 0 30 0 35	0 35
Veau canadien p. lb 0 40 0 50	0 50
Veau français p. lb 0 45 1 35	1 35
Buff cow p. lb 0 10 0 15	0 15
Vache fendue forte p. lb 0 10 0 11	0 11
Vache fendue pte p. lb 0 10 0 13	0 13
Carton cuir can. p. lb 0 00 0 10	0 10
Cuir verni grainé p. pd 0 00 0 16	0 16
Cuir verni uni p. pd 0 00 0 16	0 16
Vache fendue moy. p. lb 0 10 0 15	0 15
Pebble cow p. pd 0 08 0 9 1/2	0 9 1/2
Cuir grainé p. pd 0 10 0 12	0 12
Chevreau glace..... p. lb 0 18 0 20	0 20
Mouton mince, par lb.....	0 40 0 50

Prix en gros	
Mouton épais, par lb.....	0 00 0 45
Russ kid.....	0 8 0 9
Brush presant.....	0 30 0 40
" " No 2.....	0 20 0 30
" " à sellerie..... doz 8 00 9 00	9 00
Mail, veau fr.....	0 60 0 70
English Oak.....	0 00 0 00
Yough.....	0 14 0 17
Dougla extra.....	0 28 0 20
" No 1.....	0 18 0 20
" " ordinaire.....	0 10 0 16

Brogues et produits chim ques	
Acide Tartrique.....	0 32 0 36
Acide Carb. Cryst. Md.....	0 35 0 40
Acide Oxal.....	0 12 0 15
Alcôles du Cap.....	0 15 0 16
Alum..... lb, 1 lb, 10 lbs.....	0 20 0 25
Sel de soude..... 100 lbs 1 00 1 25	1 25
" concentré.....	2 00 2 50
Soda ash.....	2 00 2 50
Bic. de soude.....	2 50 2 75
Soude cristall. 60.....	2 65 3 00
Sel d'Epson.....	1 50 1 75
Camphre.....	0 90 1 10
Chlor. potasse.....	0 25 0 30
Soufre poudre.....	2 75 3 50
Soufre canon.....	2 50 3 00
Salpêtre..... par keg 7 50 8 00	8 00
Borax raffiné..... lbs.....	0 60 0 10
Camphre allem. par lb.....	0 60 0 65
Camphre ang.....	0 65 0 70
Crème de tartre.....	0 22 0 28
Garance.....	0 11 0 12
Indigo Madras.....	0 75 1 00
" Bengali.....	1 50 1 75
Gomme arab exp.....	0 25 0 50
Ext bois can.....	0 10 0 15
Sulf. de cuivre, brls.....	0 04 0 08
Huile de castor, caisse.....	0 08 0 10
Quinine.....	0 35 0 45
Glycerine.....	0 17 0 25
Morphine.....	1 90 2 40
Opium.....	5 00 5 25
Brom. Potasse.....	0 55 0 60
Acide chlorique.....	0 65 0 70
Richron Pot.....	0 12 0 10
Stychnine.....	0 02 0 10
Sunne.....	0 07 0 08
Phosphore.....	0 75 0 90

Epiceries	
This: Light and caddy.	
Japon non. com. moy lb 12 0 20	0 20
" " bon moy. à fin 20 0 25	0 25
" " fin à choisi.....	0 30 0 35
Yug Hyson, com bon 20 0 45 0 20	0 45
" " fin à l. fin 20 0 40 0 60	0 60
Gun Piere, à moyen.....	0 12 0 20
" " bon à fin.....	0 30 0 45
" " très fin.....	0 50 0 65
Imperial, may. à bon 20 0 25 0 35	0 35
" " fin à très fin.....	0 37 0 58
Twankay, com. à bon 20 0 12 0 18	0 18
Oolong.....	0 15 0 00
Concom commun.....	0 12 0 14
" " bon continu.....	0 16 0 20
" " bon à très fin.....	0 32 0 45
Sou-chong, commun.....	0 12 0 00

PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 12 JUILLET 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
qt.		Buttes		9 x 6		Fertile :	
Sirop Redpath 2 lbs., 0 10	0 30	Huile de morue, gal, 0 35	0 40	12 x 9	1 00 0 00	2 75 0 00	Verblane :
" " 8 lbs., 0 00	0 30	" loup-garin raffiné, 0 45	0 50	Connection simple, carrée ou fausse			
" " quart, 2 0 21	0 50	" blanche ord., 0 40	0 45	à quers :			
Mélasse		Huile de lard extra, 0 65	0 75	4 x 4 pouces chacun, ..	0 00	0 00	Coke 14 C., p. boîte, 3 25
Barbade tonne nouy., 2 0 28	0 30	" de lard No 1, ..	0 65	6 x 4	1 50	0 00	Charbon de bois 14", boîte, 3 00
" tierce, ..	0 30	" olive, pt machine, 2 1 00	1 10	8 x 6	2 10	0 00	Pour chaque X-
" quart, ..	0 00	" de palme, ..	0 00	9 x 9	2 10	0 00	additionnel, ext. " 0 75
Fruits		" de lin bouillie, ..	0 60	12 x 9	3 00	0 00	Feuillard :
Orange, Florid, bte 176,	3 50	" de balme, ..	1 00	12 x 12	3 00	0 00	A vercler, .. p. 100 lbs., 2 45
" " 200,	3 50	" de pétrole, p. chr., 2 0 00	0 10	Connection double, carrée ou fausse			
" " 150,	3 25	" " sp. 100 lb. 0 11	0 00	à quers :			
" " Value,	3 00	" " 1 brl. 0 00	0 12	4 x 4 pouces chacun, ..	1 40	0 00	Ordinaires, p. 100 lbs., 3 75
" " Calif.,	2 75	" " 1 brl. 0 00	0 12	6 x 4	1 50	0 00	Par 100 lbs., ..
Citron, Messine, ..	2 50	Huiles andréennes bris 0 00	0 17 1/2	6 x 6	1 50	0 00	3 20
Noix de Casse, 100,	4 25	" " 1 brl. 0 00	0 17 1/2	9 x 6	2 25	0 00	3 25
Figues, layers, ..	0 09	" " 10 bris 0 00	0 17 1/2	9 x 9	2 25	0 00	
Raisin Malaga, quart,	5 50	Terebentine brl., ..	0 47	12 x 9	4 00	0 00	
Raisin nouy., lb., ..	0 05	Sain		12 x 12	4 00	0 00	
Pommes riches, lb., ..	0 07	Tolson du Canada, ..	0 17	Siphon, ..			
" évaporées, lb., 0 11	0 00	Arrachée non astripé, ..	0 19	4 pouces, ..			
Aloues brl., ..	4 00	A extra super., ..	0 22	6 " ..			
Pommes nouvelles, ..	4 25	R supérieure, ..	0 18	9 " ..			
Bananes le régime, ..	0 75	Noir, ..	0 16	12 " ..			
Ananas, ..	0 65	Cap de B E grasse, ..	0 12	Tuyaux à cheminée :			
Topinambours, brl., ..	0 00	Asp. de la poignée, ..	0 20	9 pouces, par pied, ..			
Oignons brl., ..	1 50	Materiaux de construction.		12 " ..			
Raisin Imp. layers brl.,	6 00	Frêne 1 1/4 p. m., ..	22 00	Briques, tre qual, p mill 7 00			
" Exh. base Mural, 1 45	2 25	" blanc, ..	0 15	Chaux, marc, p. 100 lb., 6 50			
" Imp. Lion Layer, 2 10		" " 1 p., ..	12 00	Ciment, Portland, p. brl., 2 00			
" Imperial cabinet 20 35		Noyer Noir, cuils, ..	40 00	Briques à en par mill, 45 00			
" Cluster ..	2 40	" 2 qual., ..	75 00	Cuir, Lingot, .. p. lb., 0 10			
" Fine Dehesa, bte 3 25	3 90	" 3 qual., ..	95 00	" en feuille, .. 0 15			
" Valence, ..	3 00	Cadre rond, ..	0 07	Etain, lingots, .. 0 19			
" Corinthe, ..	0 03	" plat, ..	0 05	" barres, .. 0 22			
" Sultan, ..	0 04	Orme tendr., l. qual., ..	20 00	Plomb :			
Fraises, plute, ..	0 30	Orme dur., l. qual., ..	5 00	Saumons, .. p. 100 lbs., 2 80			
Fourrages		Pruche, 1 a 3 p., ..	9 00	Tuyaux, .. 5 25			
Les prix ci-dessous sont pour les beaux, 1ère qualité.		Chêne rouge, ..	30 00	Feuille, .. p. lb., 0 03			
Cator du printemps, per lb.	0 40	Shipping cuils, ..	10 00	De classe, .. 0 05			
Stor autom et hiver, lb.	3 00	Epineux marchés, ..	9 00	Zone :			
Ours noirs grds p. pièce	5 00	" cuils, ..	7 00	Lingots "Spelter", .. 0 04			
" petites, ..	3 00	Charpente, Pin, ..	16 00	Feuilles, No 8, .. 0 05			
Pécan, ..	5 00	" Pruche, ..	15 00	Acier :			
Renard argé, p. pièce	1 50	" Epinette, ..	15 00	A ressort, .. p. 100 lbs., 2 75			
" croisé, ..	2 50	Latex, ..	1 25	A lisse, .. 2 50			
Renard roux, ..	1 25	Bardeaux Pin No 1, ..	2 40	A bandage, .. 2 60			
Loup Cervier, ..	1 50	" No 2, ..	1 70	A pince, .. 3 00			
Marie Claire, ..	1 00	" Cedre No 1, ..	2 90	Fond., .. 11 00			
Vison Force, ..	1 00	Brdaux Cedr No 2, ..	2 40	Poutre ordina, .. 3 00			
" clair, ..	0 00	" No 3, ..	1 40	De me au cin, .. 3 25			
Loutre, ..	0 00	Ajvon de 1 1/4 p. le pd	22 00	Fer en gueuse : En magasin,			
Rat musqué hivr., ..	0 00	Merisier 1 1/4 p. le pd	20 00	Siemens, .. p. tonne 18 50			
" Aut. & print., ..	0 10	Morier 5 X 8 1/2 X 7 1/2	8 00	Coltines, .. 20 00			
Chat Sauvage, ..	0 50	S X S, ..	12 00	Cald., .. 20 00			
Bet panant noir, ..	0 75	Etabl 1 a 2 pes., ..	15 00	Langlois, .. 00 00			
" varié, ..	0 15	Noyer Indre 1 a 2 p., ..	25 00	Summerlee, .. 20 20			
Grains et Farines		Cotonnier 1 a 4 pes., ..	40 00	Garthierrie, .. 20 20			
Blés par 60 lbs :		Bois blanc 1 a 4 pes., ..	18 00	Carbord, .. 19 00			
Manitoba No 1 dur., 0 77	0 78	Chêne 1 a 2 p. long., ..	25 00	Eglington, .. 18 50			
" 2, ..	0 75	Chêne 1 a 2 p. long., ..	20 00	Fer en barres :			
Avoine nouy 34 lbs., 0 40	0 41	Pin :		Ordinaire, .. p. 100 lbs., 2 00			
Orge ord. par 48 lbs., 0 45	0 45	Pe stribs, gal, 6 a 16 p. mill	00 12 00	Affiné, .. 2 25			
Orge à Droche, ..	0 50	1 1/4 1/2 et 2 p., ..	12 00	De suède, .. 3 75			
Seigle par 56 lbs., ..	0 52	1 1/4 1/2 et 2 p., ..	00 18 00	De Norvège, .. 3 75			
Mais, droit payé 56 lbs., 0 56	0 58	p. qual. marc., ..	20 00	Lowmoor, .. 5 25			
Ordinaires, ..	0 50	1 1/4 1/2 et 2 p., ..	25 00	Titre :			
Sarrazin p. 48 lbs., 0 45	0 48	p. mill. et strp., ..	8 00	Noir, Nos 10 à 16 lb., 2 50			
Farines :		1 1/4 1/2 et 2 p., ..	8 00	" Nos 17 à 20, .. 2 25			
Patent d'hiver, ..	3 50	1 1/4 1/2 et 2 p., ..	10 00	" Nos 21 à 28, .. 2 25			
Patent man., ..	3 00	1 1/4 1/2 et 2 p., ..	11 00	" No 28, .. 0 04			
Sticht. Roller, ..	3 00	3 pes. mill. et p., ..	8 00	" No 28, .. 0 04			
Extra ..	2 75	" cedar 1 p., ..	6 00	Etamée,			
Superfine, ..	2 60	Tuyaux en grès :		No 24, 72 x 30, .. 0 06			
Far. de boulers, p. brl 3 50	0 03	pouces, pt long. de 3 p., 0 45	0 00	" No 26, 72 x 30, .. 0 07			
Fine, ..	2 20	" " 0 60	0 00	" No 24, 84 x 36, .. 0 06			
Ensay, p. 100 lbs., 1 60	1 75	12 " " 0 90	0 00	" No 21, 84 x 36, .. 0 07			
Far d'avoine ord. 38 x 1 35	2 30	15 " " 1 25	0 00	Galvanisée, No 24, .. 0 04			
" " granul brl 4 20	4 30	18 " " 2 70	0 00	" No 26, .. 0 04			
" de mais " sac 1 35	1 40	Caudes ronds :		" No 28, .. 0 06			
Son, ..	18 50	4 pouces chacun, ..	0 75	Titre :			
Moulée, ..	20 25	6 " " 1 00	0 00	Noir, Nos 10 à 16 lb., 2 50			
Gril, ..	19 50	9 " " 1 75	0 00	" Nos 17 à 20, .. 2 25			
Avoine roulée en sacs, 2 10	2 20	12 " " 2 50	0 00	De Russie, Nos 8 et 9, .. 0 00			
Bile XXX prep. 3 lb. doz 1 25	0 00	Tuyaux réduction :		Du Canada, .. p. boîte, 2 35			
" " 6 " doz 2 40	0 00	6 x pouce chacun, ..	1 40				
" " Superb 3 " 1 15	0 00						
" " 6 " 2 20	0 00						

PRIX COURANTS EN GROS. — JEUDI, 12 JUIN 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Pan d'escampte		Poissons		Cognac Multifaut		Champagne	
Clous à visserie à tabac :		Cottolene, sou 20 lbs 0 94 0 00		Martel..... p. gal. 6 50 0 00		qts. pils	
1 1/2 pouce, par 100 lbs. 3 40 0 00		" " 10 lbs 0 94 0 00		" " fut. gal. 04 00 04 50		Gold Lack Sec..... 30 00 32 00	
1 1/2 " " " 3 00 0 00		" " 5 lbs 0 95 0 00		" " caisse 09 25 00 00		Louis Koderer..... 29 00 31 00	
2 " " " 2 80 0 00		" " 3 lbs 0 95 0 00		Bisquit Dubouché p. gal. 3 90 4 25		Arthur " " " 25 00 27 00	
2 1/2 " " " 2 80 0 00		Poissons		Quantin et Co. p. gal. 3 00 4 10		Pommery " " " 31 00 33 00	
2 1/2 " " " 2 65 0 00		Hareng Labrad. 1 brl. 0 00 5 25		" " caisse, 0 00 8 50		G. H. Mumm & Co. " " 31 00 33 00	
2 3/4 " " " 2 65 0 00		" " No 1 vert en gr. lb. 0 02 1/2 0 00		E. Fuet..... gal. 0 00 03 30		" " Dry Verzeny " " 00 00 00 00	
3 " " " 2 50 0 00		" " Cap Breton lb. 0 00 5 25		" " " " " 0 00 05 75		" " Extra dry, vin 1883 10 00 33 00	
3 1/4 à 4 1/4 " " 2 40 0 00		" " No 1 vert en gr. lb. 0 02 1/2 0 00		" " " " " 0 00 15 00		Morizet Sec..... 25 00 27 00	
Clous à cheval pointés et finis		" " No 1 vert en gr. lb. 0 02 1/2 0 00		" " S O " " 0 00 17 00		Perrin, Jouet et Co. " " 31 00 33 00	
Escampte 5 et 10,		" " Draft " " " 0 00 0 03		" " V S O P " " 0 00 19 50		Dalle " " " 29 00 33 00	
5 lbs..... liste, 0 30 0 00		" " Poisson ble de Sup. 1/2 brl. 0 00 0 00		" " V V O P " " 0 00 22 00		Piper Heidsieck " " 00 00 25 00	
6 lbs..... liste, 0 24 0 00		" " Traite des laes. 3/4 qt. 0 00 0 00		" " Isad. " " " 0 00 22 00		Fronmet " " " 29 00 25 00	
8 lbs..... liste, 0 23 0 00		" " Saumon No 1 Labra brl. 12 50 0 00		" " Jockey Club, bleue, cais 7 50		Spirituels Canadiens, Gal. Imp.	
et 10 lbs..... liste, 0 22 0 00		" " Saumon No 2 " " brl. 10 50 11 00		" " " " blanche, V O S 8 75		Alcool, 65 O P, 3 85 4 00	
Clous à brochettes à ankers, p. cent.		" " Saumon B.C. " " brl. 6 00 0 00		" " " " argente V S O 10 00		Spiriteux purs, 65 " " 0 00 0 00	
Escampte..... 0 25 0 00		" " Anguille..... lb. 0 06 2 07		" " " " ext. W S O P 17 00		" " 50 " " 3 50 3 60	
Brochettes, pointes, etc.		Produits de la ferme		" " " " bleue gal 3 50		" " 25 U.P. 1 90 2 00	
En paquets, escampte..... 0 00 0 40		Beurre :		Cognac Multifaut		Family Proof, 000.....	
À la livre, escampte..... 0 00 0 40		Crémeries choix..... lb. 0 23 0 24		Caisse 12 bouteilles * * * * * 7 50		Vieux Rye de 4 à 7 ans, 2 25 2 50	
Clou de broche :		Crémeries vieux..... lb. 0 00 0 00		" " " " * * * * * 8 50		Caisse Walker Impérial..... 7 00	
75 p. c., Escampte sur la liste.		De Ponsé..... lb. 0 19 0 20		" " " " * * * * * 10 50		" " Club 1883, 8 50	
Boulons :		Cantons de l'Est..... lb. 0 21 0 23		" " " " * * * * * 12 50		Rye Walker 16 Fincans Imp. 7 50	
A voiture, escampte, 0 00 0 05		Roulex..... lb. 0 18 0 19		Caisse 24 flasks * * * * * 9 50		" " 3 1/2 " " 8 00	
A têtes françaises..... 0 00 0 60		Fronage :		Pinel Castillon, fut gal. 03 90 04 10		Picault et Couant, Grosse, doz	
A charrie..... 0 00 0 45		Meilleur, Ontario, lb. 0 10 50 10 50		Commandon et Cie..... caisse 09 25 13 50		Elixir pulmonaire Bal-	
A poêle..... 0 00 0 47 1/2		Meilleur Québec, lb. 0 10 1/2 10 1/2		Réserve 1828..... 23 00 0 00		banque..... \$18 00 \$1 75	
Filères et Consistants :		Oufes chaudières, caisse, 0 08 0 00		Cogn., P. Richard, V. O. 8 50 0 00		Biscuits purgatifs pa-	
Liste..... escampte, 0 20 0 00		" " frais..... 0 11 0 12		" " " " V O 10 00 0 00		risien..... 12 00 1 20	
Taranda méris :		Sucre d'érable..... lb. 0 05 5 07		" " " " V S O P 12 00 0 00		Pastilles à vers..... 15 00 1 50	
(Taper Taps), escamp., 0 35 0 00		Sirop..... en cas., 0 55 0 60		Gin de Kuyper cais grs. 11 00 0 00		Poudre de conditi. 1/2 lb. 7 20 0 80	
Limex Rapax et Tiers-points :		Sirop..... en lbs lb. 0 04 0 05		Gin de Kuyper en futs, 2 65 2 75		" " 1/2 lb. 13 00 1 25	
1ère qualité, escampte, 0 00 0 60		Miel noue rayons, lb. 0 10 50 0 00		C.A.A. Nolet Gin, cais, 10 00 0 00		" " 1 lb. 18 00 1 80	
2me qualité..... 0 00 0 10		" " coulé..... 0 06 0 07		" " " " csc vte 5 00 0 00		Extrait de Jesse, Joseph & Cie.,	
Miches de Tarvie :		Pommes de terre :		" " " " en futs, 2 65 2 75		Propriétaires	
Escampte..... 0 50 0 00		Par lot de char pr sac. 00 50 00 55		Ale Bass..... qts. 2 40 2 45		1 oz London..... doz 00 50	
Tarières..... 0 40 0 45		Par jobs..... 00 60 00 65		" " " " 1/2, 1 60 0 00		2 oz Anchor..... doz 00 90	
Vin, à bois :		Fèves :		Porter Guinness..... 2 40 2 50		1 oz Flat..... doz 00 75	
Escampte..... 0 80 0 00		Blanches triées, p. 60 lbs. 1 50 1 75		" " " " pils, 1 57 1 65		2 oz Flat..... doz 1 50	
Cuivre..... 0 00 0 72 1/2		Yellow Eye..... 0 00 0 00		Rhum Hurard, cais. 00 00 10 50		4 oz Square..... doz 1 75	
Verres à Vitres		Prov. de Québec..... 1 20 1 40		Whiskys Importés		2 oz Square..... doz 3 00	
United 00 à 25..... 50 pds 1 25 1 30		Fourrages :		Claymore Scotch par cais..... 8 75		8 oz Square..... doz 6 50	
" " 26 à 40..... 50 pds 1 35 1 40		Foin présé moy No 1 ton. 10 00 10 25		" " " " par gall. 4 25		2 1/2 oz Round..... doz 2 00	
" " 41 à 50..... 100 pds 2 80 2 90		Foin au 100 bottes..... 0 00 0 00		Kelly Scotch caisse..... 9 75		8 oz Glass Stopper..... doz 7 50	
" " 51 à 60..... 100 pds 3 15 3 40		Paille pressée, tonne., 4 50 5 50		Aberdeen " " " " 10 00		Carafes..... doz 3 50	
United 6 à 70..... 100 pds 4 00 0 00		Vins et Liqueurs		Hay, Fairman et Co. (Scotch)..... 0 00 3 75		Pony..... gross 7 50	
" " 71 à 80..... 100 pds 4 50 0 00		Liqueurs Cognac		Hay, Fairman et Co. caisse..... 6 75 7 00		S. Medium..... gross 7 00	
" " 81 à 85..... 100 pds 0 00 4 35		Crème de Menthe gla.		" " " " " " " " 8 25 9 00		Medium..... gross 10 00	
" " 86 à 90..... 100 pds 0 00 0 00		csc vert..... 00 00 10 50		Watson..... p. gal. 2 50 2 90		Tea Pots..... doz 2 50	
Peaux et suif		Curacao..... 00 00 10 50		Cockburn..... caisse 00 11 50		Spécialités	
Prix payés aux bouchers :		Prunelle..... 00 00 13 00		Bushmill..... caisse, 9 50 00 00		Macaroni importé..... lb. 20 11	
Pan vte No 1 p. 100 lbs. 3 50 4 00		Kissel..... 10 50 12		Whiskys de Denar		Vermicelle..... lb. 0 11	
Peaux vtes No 2 " " 2 50 3 00		Crème Carao Chouva, 00 00 14 25		Extraspecial..... caisse 9 75 0 00		" " 5 lbs. 0 27	
Peaux vtes No 3 " " 1 00 1 50		Anisette..... 11 00 15 00		Special liqueur..... " " 12 75 0 00		" " 10 lbs. 0 55	
Ball, 100 lbs..... 0 00 4 00		Cherry Brandy..... 00 00 11 25		Cognacs, J. Dupont & Cie		" " quarts, 0 04 1/2	
Peaux agneaux..... 0 25 0 30		Crèmes de Noyau, Moka,		1 Etoile..... \$ 7 50		" " 5 lbs. 0 27 1/2	
Peaux mont. fond. " " 0 00 0 00		Genievre, etc..... 00 00 10 50		2 " " " " " " 10 00		" " 10 lbs. 0 55	
Peaux veaux..... lb. 0 05 0 06		Avinth supérieure..... 00 00 10 50		3 " " " " " " 11 00		" " quarts, 0 05	
Hamilton No 1, imp..... 3 00 0 00		Bermouth..... 6 00 6 25		V O Spécial..... 12 00		Spécialités du Dr Ed. Morin & Cie	
" No 2, " " " 2 00 0 00		Kirsch de commerce..... 00 00 09 50		" " " " " " " " 14 00		Grosse Doz.	
Toronto No 1, " " " 3 00 0 00		Kirch fin..... 00 00 10 50		" " " " " " " " 15 00		\$21 00 \$2 00	
" No 2, " " " 2 00 0 00		Sherries :		Monopole..... 16 00		Anti Choléra..... 16 00 1 50	
Ces prix sont ceux de Ponsé.		Divers..... 1 00 6 00		Fine Champagne, 1860..... 22 00		Lotion Antipelléculaire 30 00 3 00	
Suif raff..... 100 lbs. 4 50 5 50		Madres..... 2 50 5 00		" " " " " " " " 24 00		Onguent Miraculeux..... 16 00 1 50	
Suif brut..... 2 00 3 00		Pedro Domcay..... 2 00 6 00		" " " " " " " " 28 00		Pilules Anti Bileuses..... 16 00 1 50	
Provisions		Ports :		Claret, Jules Clavé		Pilules de Viti..... 20 00 1 75	
Boeuf salé mess 200 brl. 0 00 12 00		Enille Molinière..... 1 30 0 00		St Emilion..... 00		Pastilles à vers..... 12 00 1 25	
Lard " Chicago, brl. 0 00 17 00		Vin de messe Ormosa, 1 40 1 60		Flouac..... 4 75		" " " " " " " " 16 00 1 50	
Saindoux canadien, lb 0 00 5 10 5/8		" Taragone, 1 15 1 20		Medoc..... 5 00		Sirop de Tolu, Senega	
mélangé, lb 0 07 5/8 0 08 5/8		Clarets et Sauternes		St Julien..... 5 50		et Gomme d'Epinette 16 00 1 50	
Jambons grande..... lb. 0 00 0 10		Champion's St Julien, 4 00 0 00		Chateau Palomney..... 7 00		Sirop Calman..... 16 00 1 50	
" " Anchor..... 0 09 0 11		Brandies :		" Pontel-Canel..... 10 00		Sirop de Viti..... 45 00 4 25	
" " Bacon..... 0 12 0 00		Hennessy..... gal. 0 00 0 00		" Haut Brion..... 11 50		" " " " " " " " 84 00 8 00	
Porc abattu, p. 100 lbs. 7 00 0 00		" " * " " " " " " " 12 50 0 00		" Leoville..... 12 50		" " " " " " " " 82 00 8 00	
" " " " " " " " " " " " " " 12 50 0 00		" " V O " " " " " " " " 16 25 0 00		" Margaux..... 14 50		" " " " " " " " 42 00 4 00	
" " " " " " " " " " " " " " 16 25 0 00		" " Gallon..... 6 75 00 00		" Sauternes..... 4 75		" " " " " " " " 42 00 4 00	
" " " " " " " " " " " " " " 16 25 0 00				" " 1 Etoile..... 5 50		" " " " " " " " 6 00 0 05	
" " " " " " " " " " " " " " 16 25 0 00				" " 2 " " " " " " " " 6 50		" " " " " " " " 6 00 0 05	
" " " " " " " " " " " " " " 16 25 0 00				" " 3 " " " " " " " " 8 00		" " " " " " " " 16 00 1 50	
" " " " " " " " " " " " " " 16 25 0 00				" " " " " " " " " " 11 50		" " " " " " " " 1 40	
" " " " " " " " " " " " " " 16 25 0 00				" " " " " " " " " " 14 50		" " " " " " " " 1 20	
" " " " " " " " " " " " " " 16 25 0 00				" " Yquem..... 33 00		" " " " " " " " 7 00 0 75	
" " " " " " " " " " " " " " 16 25 0 00				" " " " " " " " " " 1 15 1 40		" " " " " " " " 1 25 0 15	

SES SUCCÈS NE COMPTENT PLUS SES AVANTAGES NE SE SURPASSENT PAS



Il y a quelques jours, nous recevions une lettre de madame M. Méthot, de St-Roch des Aulnaies, nous racontant les bienfaits retirés de l'emploi du SIROP VEGETAL DE VIEL. Mais, comme sa lettre ne nous donnait pas tout ce que nous voulions savoir concernant les détails de sa maladie, nous prîmes la liberté de lui écrire, et voici ce que nous répondit Mme Méthot :

De ED. MORIN & CIE, Québec.
Messieurs,
Je me fais un plaisir de vous détailler les maladies qui m'ont fait souffrir pendant si longtemps, et que je n'ai pu réussir à guérir qu'en faisant usage de votre remède, le SIROP VEGETAL DE VIEL. Depuis environ deux ans, ma digestion se faisait bien mal ; je ne pouvais manger que très peu de choses, et encore il fallait qu'elles fussent très légères. Jamais je ne pouvais prendre un repas de viande le soir, sans éprouver des maux de tête violents, des points dans l'estomac et des douleurs par tout le corps. C'était bel et bien la dyspepsie dont je souffrais, et elle ne faisait qu'augmenter de violence tous les jours.

A ma dyspepsie vint s'ajouter la constipation, maladie cruelle et ennuyeuse s'il en fut. Je ne pouvais presque pas dormir, les vents m'étouffaient et ce n'est qu'à force de marcher que j'éprouvais un peu de soulagement, ou si peu que ça ne valait pas la peine d'en tenir compte. Mon mari, ayant été à Québec, acheta une bouteille de SIROP VEGETAL DE VIEL, espérant que ce remède pourrait me faire du bien. J'en fis usage et je ressentis de suite un mieux sensible. Ma bouteille n'était pas encore vide et j'étais revenue aussi bien qu'autrefois. Il y a plus de deux mois de cela, je n'ai fait depuis aucun usage de remède et continue à me bien porter. Je crois sincèrement que c'est à votre remède que je dois ma guérison radicale.

Croyez-moi, Messieurs,

Votre dévouée,

Mme M. METHOT, St-Roch des Aulnaies.

VENTE EN GROS chez
DR. ED. MORIN & CIE

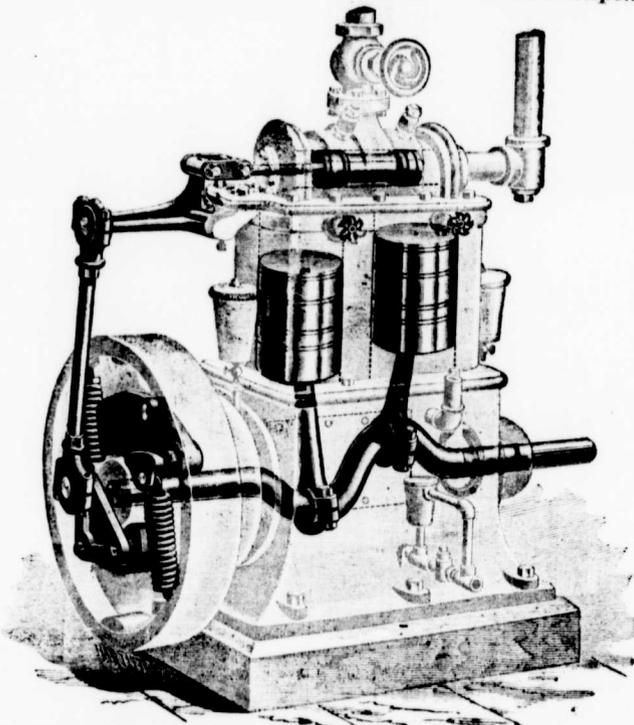
PHARMACIENS EN GROS
48, Rue St-Pierre, Québec

L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPÈCES DE MACHINES AMÉLIORÉES

VIDAL, FILS & CIE
97-99-101, RUE ST-PAUL
QUÉBEC.